

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Rapport annuel d'activité
2012



Édito	5
La métropole des 5 sens	6
Le Conseil de Communauté	10
2012, la métropole des deux rives	14
Repères	20
Grands projets 2012	26
Emploi et économie	30
Habitat et urbanisme	34
Déplacements	40
Nature et cadre de vie	46
Gouvernance	54

4
27*
COMMUNES

55 188
HECTARES

727 466**
HABITANTS

ÉDITO

L'élaboration du rapport d'activité est toujours un exercice salutaire de mise en perspective.

En effet, il y a quelques semaines à peine La Cub accueillait pour la première fois de son histoire une nouvelle commune, la 28^e. Martignas-sur-Jalle a décidé de lier désormais sa destinée à l'aventure communautaire. C'est avec enthousiasme que La Cub accueille l'ensemble de ses habitants.

Si La Cub s'élargit, elle a aussi choisi de manière volontariste et également pour la première fois de son histoire d'approfondir les champs de son intervention en 2012. Au terme d'un long processus de réflexion et de discussion initié par le Projet métropolitain, La Cub s'est dotée de nouvelles compétences, reflets des nouvelles attentes des citoyens et donc de nouvelles exigences de l'action publique, mais aussi de la pertinence à la fois de l'échelon métropolitain et de la méthode intercommunale. Aménagement numérique du territoire, soutien à la promotion culturelle du territoire en sont quelques exemples.

D'autres champs sont encore en réflexion, comme le risque inondation, l'appui aux initiatives sportives métropolitaines ou l'enseignement supérieur et la recherche. La nouvelle répartition qui sortira des discussions sur le futur Acte III de la décentralisation et l'affirmation des métropoles dira si La Cub a les moyens de prendre d'autres compétences.

Au terme de cette mandature, La Cub et les 28 communes qui la composent peuvent regarder l'avenir avec sérénité :

D'abord, la commune est et restera le maillon essentiel du lien avec les habitants. Elle continuera à agir pleinement là où les enjeux de proximité et de réactivité demeurent les priorités.

Ensuite l'effet démultiplicateur, le levier financier que permet le cadre communautaire, continuera à jouer pleinement son rôle notamment en terme d'investissements dans les infrastructures et services à la population. Aujourd'hui avec la crise et la raréfaction des moyens, la mutualisation est une chance pour la commune et La Cub de faire évoluer le cadre communautaire, qui pourra se concrétiser demain dans un nouveau contexte réglementaire, celui de la métropolisation.

Cette évolution devra se construire de manière aussi exemplaire en termes de service rendu au public, audacieuse dans ses ambitions, inclusive et solidaire dans sa mise en œuvre que ce que le collectif « La Cub », élus, agents, partenaires, habitants, a su offrir jusqu'à présent.

Vincent Feltesse

Vincent Feltesse
Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
Député de la Gironde

La métropole des cinq sens

SOBRI

+ 2,69%

D'ABONNÉS au service public de l'eau potable, mais

- 1%
D'EAU CONSOMMÉE

33,9%
DES DÉCHETS SONT RECYCLÉS

44 km
DE LIGNES DE TRAMWAY

2 205 624

EMPRUNTS DE VCUB
(+ 9,6%)

100
FAMILLES « PIONNIERS DU CLIMAT »

650 km
D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

M€ : millions d'euros
ha : hectares

SOLIDAIRE

1 074

PROJETS
inscrits aux

27

CONTRATS
de co-développement
Cub/communes

9,6%

DE L'EMPLOI
concerne l'Économie
sociale et solidaire
(ESS)

2 M€

pour résorber
la fracture numérique

3 126

LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX agréés en 2012

56

MARCHÉS À CLAUSES
SOCIALES et

60 000

HEURES D'INSERTION

87 935

VOYAGES MOBIBUS,
service de transport
à la demande pour
les personnes à mobilité
réduite

SENSIBLI

55 000 ha

DE NATURE
soit 50 % d'espaces
naturels et agricoles

1^{er}

PLAN LOCAL
D'URBANISME
(PLU) de France labellisé
Grenelle 2

11 000

ÉCOLIERS
Juniors du développement
durable

4,3 M€

DE CRÉDITS NATURE
au Plan pluriannuel
d'investissement (PPI)
2012/2016

8 216 m²

DE JARDINS PARTAGÉS
soutenus par
des subventions
communautaires

SINGULIÈRE

15 000

CO-CONSTRUCTEURS DU
PROJET MÉTROPOLITAIN

1 810 ha

INSCRITS
AU PATRIMOINE
MONDIAL DE L'UNESCO

9

ŒUVRES
CONTEMPORAINES
pérennes sur le parcours
du tramway

50

MANIFESTATIONS OU
ACTIONS CULTURELLES
soutenues par La Cub
en 2012

144 300

PERSONNES POUR
LA 1^{re} ÉDITION DE L'ÉTÉ
MÉTROPOLITAIN

STIMULANTE

81 000

ÉTUDIANTS dans

4 UNIVERSITÉS et

16 GRANDES ÉCOLES

4 PÔLES DE
COMPÉTITIVITÉ
LABELLISÉS et
PÔLES DE
COMPÉTITIVITÉ
RÉGIONAUX

380 100

EMPLOIS

25
DÉLÉGATIONS
INTERNATIONALES
accueillies

900

PARTICIPANTS
à la semaine de
la Coopération
métropolitaine



27

COMMUNES DE LA CUB

LÉGENDE



MOYENNE DE LA CUB



AMBARÈS-ET-LAGRAVE



AMBÈS



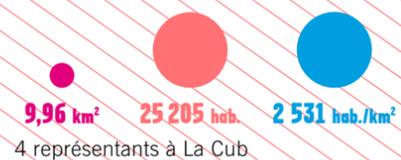
ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



BASSENS



BÈGLES



BLANQUEFORT



BORDEAUX



BOULIAC



LE BOUSCAT



BRUGES



CARBON-BLANC



CENON



EYSINES



FLOIRAC



GRADIGNAN



LE HAILLAN



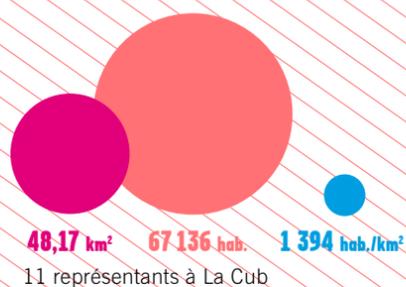
LE TAILLAN-MÉDOC



LORMONT



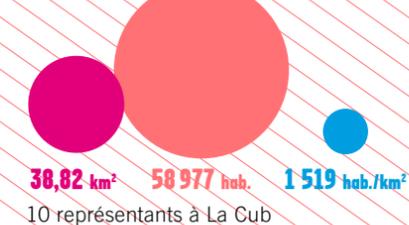
MÉRIGNAC



PAREMPUYRE



PESSAC



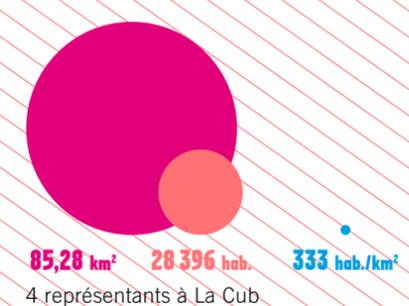
SAINT-AUBIN DE MÉDOC



SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND



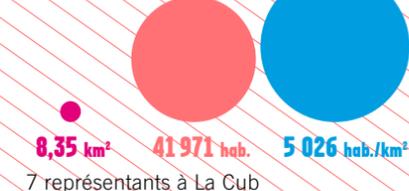
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES



SAINT-VINCENT-DE-PAUL



TALENCE



VILLENAVE-D'ORNON



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

La Communauté urbaine de Bordeaux (La Cub) est un Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Créée le 1^{er} janvier 1968, elle est l'une des quatre plus anciennes Communautés urbaines de France. Institués par la loi du 31 décembre 1966, ces EPCI constituent toujours la forme la plus intégrée de coopération urbaine.

Le Conseil

Les décisions de La Cub sont prises par le Conseil de Communauté, organe délibérant qui réunit 120 conseillers représentant les 27 communes qui la composent. Le Conseil se réunit onze fois par an en séance publique, vote le budget et les projets préalablement examinés par les commissions spécialisées puis par le Bureau. Il peut déléguer une partie de ses attributions au président et au Bureau. Ses délibérations sont mises en œuvre par les agents de La Cub.

Le président

Le président est élu par les conseillers à la majorité absolue et à bulletin secret. Responsable de l'administration, il incarne l'exécutif de La Cub, réunit le Conseil, fixe son ordre du jour et peut déléguer ses fonctions à des élus et à des fonctionnaires.

Le Bureau

Instance politique d'information, de débats, d'orientation et de validation, le Bureau compte 36 vice-présidents élus au scrutin uninominal secret, 4 conseillers délégués ainsi que le président. Nommés par ce dernier, des vice-présidents sont chargés d'une ou plusieurs délégations de responsabilités sur des compétences spécifiques (détail page ci-contre).

Les commissions

Composées de conseillers représentant tous les groupes politiques siégeant au Conseil, les commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions dans leur domaine de compétence. Leur avis est consultatif. Leur nombre et leurs attributions sont définis par le Conseil.

Les groupes politiques

Les conseillers peuvent se constituer en groupes politiques. Le nombre d'élus pour constituer un groupe est fixé par le règlement intérieur du Conseil qui définit également les moyens dont ces groupes disposent.

COMPOSITION DU BUREAU



Vincent FELTESSE président de La Cub



Alain JUPPÉ 1 ^{er} Vice-président de La Cub Euratlantique et tertiaire supérieur	Alain DAVID 2 ^e Vice-président de La Cub Voirie	Alain CAZABONNE 3 ^e Vice-président de La Cub Communication	Jean-Jacques BENOIT Vice-président de La Cub AggloCampus (Intelligence, recherche, innovation, transfert de technologie)	Patrick BOBET Vice-président de La Cub Agenda 21 et Développement durable	Christine BOST Vice-présidente de La Cub Construire la ville au quotidien (opérations d'aménagement hors ville-centre, qualité urbaine)	Jean-Charles BRON Vice-président de La Cub Continuité urbaine entre les 2 rives (franchissements et débouchés /raccordements)	Françoise CARTRON Vice-présidente de La Cub Relations avec les communes, contrats territoriaux et rayonnement d'agglomération et soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la Métropole	Didier CAZABONNE Vice-président de La Cub Déchets (collecte, tri et traitement)	Gérard CHAUSSET Vice-président de La Cub Transports de demain (développement du réseau de TCSP)
--	---	--	---	--	--	--	---	--	--



Laure CURVALE Vice-présidente de La Cub Plan Climat, maîtrise de l'énergie, HQE, concertation et réseaux de chaleur et de froid	Michel DUCHENE Vice-président de La Cub Grands projets urbains (Arc de Développement de part et d'autre du fleuve, plaine Rive Droite)	Christophe DUPRAT Vice-président de La Cub Transports accessibles et performants (fonctionnement et accessibilité du réseau de transports)	Jean-Pierre FAVROUL Vice-président de La Cub Financements européens	Véronique FAYET Vice-présidente de La Cub Programme Local de l'Habitat et Aires de grand passage	Nicolas FLORIAN Vice-président de La Cub Soutenir l'économie et développer l'emploi (projets économiques, SIM et rayonnement)	Béatrice de FRANCOIS Vice-présidente de La Cub Qualité des relations avec les usagers, usages numériques et aménagement numérique	Ludovic FREYGFOND Vice-président de La Cub Finances	Jean-Michel GAUTÉ Vice-président de La Cub Organisation et méthodes – Affaires Juridiques – Assurances	Jean-Marc GAUZERE Vice-président de La Cub Ressources Humaines
--	---	---	--	---	--	--	--	---	---



Thierry GELLE Vice-président de La Cub Agglomération numérique et Aménagement numérique	Max GUICHARD Vice-président de La Cub Évaluation	Michel HÉRITIÉ Vice-président de La Cub Grandes infrastructures ferrées et routières (LGV, Rocade, contournement ferroviaire...)	Michèle ISTE Vice-présidente de La Cub Administration Générale – Moyens Généraux et cimetières intercommunaux	Michel LABARDIN Vice-président de La Cub Concevoir la ville de demain (urbanisme réglementaire, PLU, SCOT)	Bernard LABISTE Vice-président de La Cub Commande Publique (C.A.O.), Territorialisation et Archéologie préventive	Conchita LACUEY conseillère déléguée de La Cub Lutte contre les discriminations et innovation urbaine	Serge LAMAISON Vice-président de La Cub Métropole verte (espaces naturels, ceinture verte...)	Marie-Françoise LIRE Vice-présidente de La Cub Qualité, Sécurité, réglementation du domaine public	Franck MAURRAS conseiller délégué de La Cub Économie sociale et solidaire
--	---	---	--	---	--	--	--	---	--



Michel OLIVIER Vice-président de La Cub Gérer et anticiper les déplacements (stationnement, PDU)	Maurice PIERRE Vice-président de La Cub Gestion des risques naturels et industriels	Patrick PUJOL Vice-président de La Cub Tourisme et valorisation du Fleuve et de la Rivière (Plan Garonne)	Clément ROSSIGNOL Vice-président de La Cub Déplacements doux, mobilités alternatives	Michel SAINTE-MARIE Vice-président de La Cub Relations internationales et coopération décentralisée	Pierre SOUBABERE conseiller délégué de La Cub Voirie de proximité et relation avec les usagers de la voirie	Claude SOUBIRAN Vice-président de La Cub Activités agro-alimentaires	Brigitte TERRAZA conseillère déléguée de La Cub Parc Intercommunal des Jalles et projet + 55 000 hectares pour la Nature +	Jean TOUZEAU Vice-président de La Cub Renouveler la ville (politique de la Ville) et stratégie foncière	Jean-Pierre TURON Vice-président de La Cub Préserver et gérer la ressource en eau (eau et assainissement, suivi des contrats) et Police spéciale en matière d'assainissement
---	--	--	---	--	--	---	---	--	---

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les 120 conseillers communautaires sont élus en leur sein par les conseils municipaux des 27 communes de La Cub dans les quatre semaines suivant les élections municipales. Les sièges sont répartis au prorata de la population de chaque commune, les plus petites se voyant attribuer un siège de fait. La durée du mandat des élus communautaires est calquée sur celle des conseillers municipaux.



Stéphane AMBRY Talence
Alain ANZIANI Mérignac
Bruno ASSERAY Le Bouscat
Chantal BALLOT St-Médard-en-Jalles
Claude BAUDRY Mérignac
Christine BONNEFOY Talence
Jean-Jacques BONNIN Talence
Ludovic BOUSQUET Bordeaux
Anne BREZILLON Bordeaux
Nicolas BRUGERE Bordeaux



Anne-Marie CAZALET Bordeaux
Charles CAZENAIVE Bordeaux
Alain CHARRIER Mérignac
Michèle CHAVIGNER Gradignan
Brigitte COLLET Bordeaux
Emilie COUTANCEAU Eysines
Jean-Louis COUTURIER Floirac
Frédéric DANJON Pessac
Jean-Louis DAVID Bordeaux
Yohan DAVID Bordeaux



Nathalie DELATTRE Bordeaux
Stephan DELAUX Bordeaux
Nathalie DELTIMPLE Pessac
Laurence DESSERTINE Bordeaux
Martine DIEZ Bordeaux
Daniel DOUGADOS Eysines
Patrick DUART Talence
Gérard DUBOS Pessac
Dominique DUCASSOU Bordeaux
Alain DUPOUY Bordeaux



Jean-François EGRON Cenon
Samira EL KHADIR Pessac
Marie-Christine EWANS Mérignac
Michèle FAORO Lormont
Jean-Claude FEUGAS Lormont
Paulette FOURCADE Lormont
Jean-Claude GALAN Floirac
Jean-Paul GARNIER Talence
Jean-Claude GUICHEBAROU Villenave-d'Ornon
Jacques GUICHOUX St-Médard-en-Jalles



Patrick GUILLEMOTEAU Pessac
Jean-Pierre GUYOMARCH Bordeaux
Isabelle HAYE Mérignac
Pierre HURMIC Bordeaux
Franck JOANDET Bègles
Jacques JOUBERT Gradignan
Bernard JUNCA Le Bouscat
Gérard LAGOFUN Ambarès-et-Lagrave
Wanda LAURENT Bordeaux
Michèle LIMOUZIN Cenon



Pierre LOTHAIRE Bordeaux
Jacques MANGON St-Médard-en-Jalles
Vincent MAURIN Bordeaux
Claude MELLIER Mérignac
Michel MERCIER Bègles
Thierry MILLET Mérignac
Alain MOGA Bordeaux
Maxime MOULINIER Pessac
Marie-Claude NOËL Bordeaux
Vincent PAILLART Villenave-d'Ornon



Muriel PARCELIER Bordeaux
Gilles PENEL Blanquefort
Jean-Michel PÉREZ Bordeaux
Arielle PIAZZA Bordeaux
Michel POIGNONEC Villenave-d'Ornon
Denis QUANÇARD Le Bouscat
Robert QUERON Gradignan
Franck RAYNAL Pessac
Jacques RAYNAUD Bègles
Josy REIFFERS Bordeaux



Jacques RESPAUD Bordeaux
Fabien ROBERT Bordeaux
Matthieu ROUYEYRE Bordeaux
Nicole SAINT-ORICE Bordeaux
Maxime SIBE Bordeaux
Joël SOLARI Bordeaux
Elisabeth TOUTON Bordeaux
Thierry TRIJOLET Mérignac
Anne WALRYCK Bordeaux

2012, LA MÉTROPOLE DES DEUX RIVES

L'année 2012 était à peine achevée que, déjà, au premier jour de l'année 2013, 40 000 piétons traversaient le nouveau pont Jacques-Chaban-Delmas, symbole des grands projets conçus avec et pour les habitants de la métropole. En cette deuxième année d'une décennie bordelaise en construction, le chantier de la troisième phase du tramway est lancé. L'opération *55 000 hectares pour la nature* s'intensifie tandis que la réflexion *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* se concrétise sur plusieurs sites pilotes. Les pôles d'excellence

se confirment. Les engagements en matière de logement social aussi. Vers une métropole solidaire, sensible, sobre, stimulante, singulière : le Projet métropolitain prend forme jour après jour. Pour accompagner cette nouvelle phase d'actions, la « Coopérative métropolitaine » rassemble les forces de tous les acteurs de l'agglomération (élus, chefs d'entreprises, responsables culturels, associatifs, universitaires, consulaires, étudiants, citoyens) et privilégie l'intelligence collective, la mutualisation, la concertation et le développement de partenariats.



01
Janvier

- > La plénière d'ouverture du « **Grenelle des mobilités** » appelle à un « new deal » sur les déplacements et à une révolution des comportements.
- > La Cub et la Macif signent une convention à des fins de prévention et d'amélioration de la **sécurité routière**.
- > Le Commissaire chargé d'instruire l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de **tram-train du Médoc** rend un avis favorable.
- > La Cub et le Grand port maritime de Bordeaux actent la création d'un **7^e terminal portuaire** à cheval sur les communes de Blanquefort et Parempuyre.
- > 1 074 actions sont comptabilisées dans les **contrats de co-développement** entre La Cub et ses 27 communes pour la période 2012-2014.
- > Lancement du projet de renouvellement urbain du **quartier Arago à Pessac**.

02
Février

- > Les grands élus réaffirment aux dirigeants de Ford Europe leur volonté de **pérenniser les 1 000 emplois** annoncés sur le site de Blanquefort.
- > La travée fixe rive gauche du **pont Chaban-Delmas** arrive à Bordeaux.
- > Un poste de **gonflage de vélo en libre-service** est installé au pôle intermodal Saint-Jean.
- > La Cub adhère au **réseau Eurocités** qui rassemble 135 métropoles européennes.
- > **200 agents mobilisés** pour assurer la viabilité hivernale lors de l'important épisode neigeux.

03
Mars

- > La consultation **55 000 hectares pour la nature** est lancée.
- > Le **tram-train du Médoc** est déclaré d'utilité publique.
- > Une délégation communautaire participe au **forum mondial de l'eau** à Marseille. À l'occasion, La Cub signe le **pacte d'Istanbul** qui reconnaît l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de garantir l'accès des populations à ce bien précieux.
- > La Fab de La Cub est officiellement créée. Cette SPL (Société publique locale) a pour mission de piloter le chantier des **50 000 logements autour des axes de transports collectifs**.
- > Le transfert partiel de compétence pour les **réseaux de chaleur et de froid** à La Cub est acté par arrêté préfectoral.
- > Participation de La Cub au **Mipim** (Marché international des professionnels de l'immobilier).
- > Les différents jurys de la concertation (associations, citoyens, élus...) rendent leurs avis sur le **mode de gestion des transports en commun** de La Cub.

04
Avril

- > La Cub s'engage à promouvoir un **plan sécurité** sur le réseau Tbc.
- > La Cub présente son projet **50 000 logements autour des axes de transports collectifs** à la **5^e biennale internationale d'architecture de Rotterdam** qui a pour thème « Faire la ville ».
- > Le principe d'une **commande publique artistique « Garonne »** dédiée à la réalisation d'œuvres par des artistes de dimension internationale est acté.
- > Lancement de 4 études de faisabilité du **Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains** (SDODM).
- > Lancement du projet de **renouvellement urbain** du quartier Libération à Floirac.

05
Mai

- > Le **Conseil local du commerce équitable** de l'agglomération bordelaise se met en place.
- > La Cub débloque 51 000 € pour lutter contre la **précarité énergétique**. L'aide cible les propriétaires occupants les plus modestes.
- > Lancement d'une nouvelle concertation publique sur **l'extension de la ligne C du tramway**, entre Bègles et Villenave-d'Ornon.
- > Une convention d'objectif de 3 ans va permettre de renforcer le partenariat de La Cub avec **Aerospace Valley**, pôle de compétitivité inter-régional.
- > **Rencontre annuelle au Mexique** dans le cadre de l'accord signé avec l'État (zone métropolitaine de Léon).

06
Juin

- > Les 5 équipes pluridisciplinaires lauréates de l'appel à projet **55 000 hectares pour la nature** sont désignées.
- > Membre de la démarche Interscot (qui associe territoires urbains et ruraux, métropole bordelaise et territoires périphériques) La Cub défend un **manifeste volontariste pour faire face à l'étalement urbain et à un urbanisme commercial saturé**.
- > Deux conventions avec la direction interdépartementale des routes atlantiques sont actées en vue de réaliser les **ouvrages d'art** qui permettront au **tramway** de franchir la rocade, au niveau des échangeurs n° 4B à Bordeaux Lac et n° 9 à Mérignac.
- > Participation de La Cub au **congrès national de l'AIVP** (Association internationale villes et ports).
- > Dans le cadre du FEDER (Fonds européen de développement régional) 2007-2013, La Cub et le Garage moderne mettent en place un partenariat pour développer un projet de **chantier école nouvelle chance**.

07 Juillet

- > La Cub lance la **première édition de l'Été métropolitain**, saison artistique et culturelle valorisant des événements et manifestations de l'été se déroulant sur le territoire.
- > L'installation des nouveaux panneaux de signalisation autorisant les cyclistes à « **tourner à droite** » commence après une période d'expérimentation.
- > Le rapport de synthèse du **Grenelle des mobilités** décline 20 principes d'action pour une « mobilité fluide, raisonnée et régulée ».
- > Le Conseil de La Cub approuve la signature d'une nouvelle convention de suivi et d'évolution de la **plateforme de covoiturage** « moijecovoiture.com ».
- > La Cub valide un programme d'adaptation des pontons réservés à l'accostage des **futures navettes fluviales**.
- > Les élus confirment leur engagement à réaliser une **grande salle de spectacle**.
- > Le Conseil approuve le dossier définitif du projet d'aménagement du secteur des **Bassins à flot** à Bordeaux.
- > La Cub vote la montée en débit dans les zones mal desservies en matière **d'accès à Internet**.

08 Août

- > Le nouveau site Internet **www.natures.lacub.fr** présente une **carte interactive des 150 parcs et espaces naturels publics** de l'agglomération.
- > Le nouveau schéma de **circulation de la place Gambetta** à Bordeaux entre en vigueur.
- > Les **travaux de voirie** prévus sur la rive droite afin d'améliorer la capacité des lignes de bus qui transiteront par le pont Chaban-Delmas (Liane 7, Corol 32, Citeis 45) sont entamés.

09 Septembre

- > Lyonnaise des Eaux est retenue pour la délégation de **transition du service d'assainissement** de La Cub entre 2013 et 2018.
- > Les élus communautaires émettent un avis favorable au projet de **SAGE Nappes Profondes**.
- > La Cub s'engage à aider financièrement les particuliers qui achètent un **vélo à assistance électrique ou pliant** dans la limite d'une enveloppe globale de 90 000 €.
- > La concertation publique sur **l'extension de la gare Saint-Jean** est lancée.
- > L'élaboration du **Plan déchets** débute pour une durée d'un an.
- > La Cub met à disposition un local de 1 200 m² à l'association Atelier d'Eco Solidaire afin de mettre en place une **recyclerie expérimentale**.
- > La Cub lance un dispositif **d'aide à l'acquisition de vélos** à assistance électrique (VAE) et pliants.

10 Octobre

- > Le **baptême de la rame de tramway** du nom de « Los Angeles » célèbre 49 ans d'un jumelage avec Bordeaux basé sur les échanges économiques, scientifiques, universitaires et culturels.
- > La **pose de la travée centrale-levante du pont Chaban-Delmas** crée un nouveau lien entre les deux rives.
- > Dans le cadre de la semaine de la **Coopérative métropolitaine**, La Cub lance Métrolab, une série d'ateliers collaboratifs pour mettre en place la Métropole 3.0 intelligente et respectueuse.
- > Lancement de l'étude sur la définition de la stratégie sur la **mobilité électrique**.
- > Transfert du **centre de recyclage de Beutre** sur l'emprise de l'ancienne décharge située chemin de la Princesse à Pessac.
- > La Cub inaugure **l'extension de l'usine de traitement des eaux usées** Louis-Fargue et son espace pédagogique.
- > La Cub adopte son **Programme local de prévention des déchets** (PLDP).
- > Validation de la **politique communautaire en faveur du vélo** jusqu'en 2020. Objectif : 15 % de part modale.

11 Novembre

- > Début de la distribution de **15 000 composteurs gratuits**.
- > Alstom Transport présente le premier des 26 **nouveaux tramways Citadis** de la phase 3.
- > Fin des **visites du chantier du pont Jacques-Chaban-Delmas**. Depuis le 15 mars 2010, plus de 17 000 personnes ont visité le chantier.
- > Lancement de la **première phase de l'opération Campus** en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- > Ouverture du nouveau **centre de recyclage d'Eysines Mermoz**.
- > Lancement du projet **Pionniers du climat** avec le recrutement de 100 familles volontaires sur La Cub.
- > Le Conseil de développement durable (C2D) de La Cub organise les 15 et 16 novembre la première édition des **Assises de la participation « Osez participer ! »**

12 Décembre

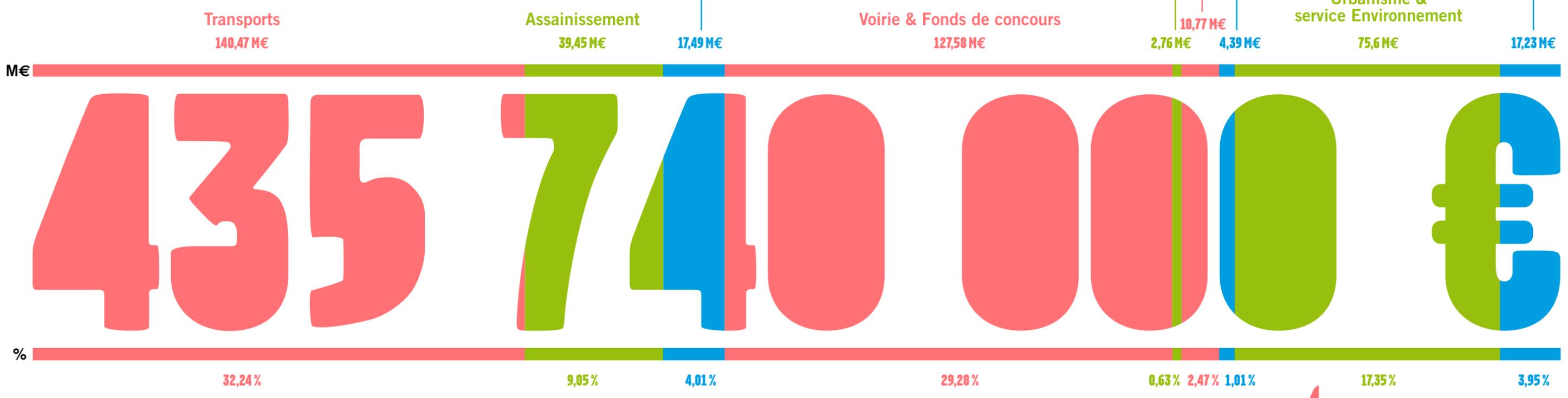
- > La négociation engagée avec la société Lyonnaise des Eaux dans le cadre de la révision quinquennale du contrat de l'eau aboutit à une **baisse de la facture d'eau** dès 2013.
- > La Commission nationale du **label Cit'ergie**, déclinaison française du label Européen « European Energy Award », décerne le label à La Cub.
- > Le projet « Oligocène Sainte-Hélène-Saumos », qui permet de produire une **eau potable de qualité**, est validé. La Cub propose d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.
- > Le rattachement de **Martignas-sur-Jalle** à La Cub recueille l'avis favorable du Conseil de communauté.
- > La Cub participe à la mise en place d'un « **Observatoire de sûreté dans les transports en commun** ».
- > Mise en service des dix premiers **bus hybrides** sur l'agglomération.
- > La Cub vote le **budget primitif 2013**.
- > Achèvement des travaux principaux du **pont Jacques-Chaban-Delmas** avant essais de l'ouvrage.
- > Adoption par le Conseil de Cub des nouvelles modalités d'**aménagement des espaces publics**.

REPÈRES

Investissements 2012

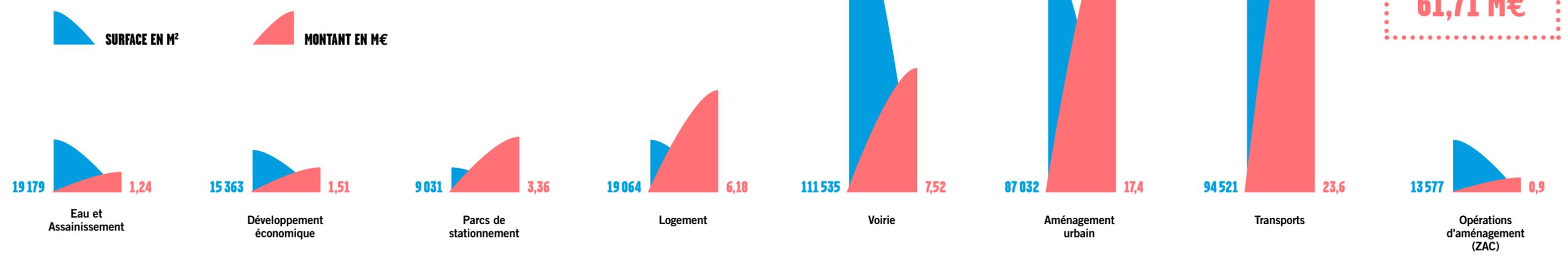
Malgré une conjoncture économique et financière dégradée, La Cub affirme une politique d'intervention soutenue et responsable avec un Programme d'équipements qui s'élève à 435,7 millions d'euros (M€), meilleur millésime depuis 2008. Elle dispose d'une situation financière saine et d'indicateurs financiers satisfaisants.

> Programme d'équipements



> La dynamique foncière par secteur d'activité

La mise en œuvre du Projet métropolitain avec, notamment, le chantier de la troisième phase du tramway et la création des 50 000 logements autour des axes de transports collectifs, entraîne La Cub à poursuivre sa politique d'acquisitions foncières. Cependant, malgré un montant d'investissement supérieur, les surfaces acquises sont en baisse en raison de la forte hausse du foncier. En 2012, 369 302 m² sont acquis contre 510 857 m² en 2011.



Aménagement urbain et habitat

> Engagements tenus en faveur du logement social

Malgré des aides de l'État en baisse constante (7,7 M€ contre 8,5 M€ en 2011 et plus de 10 M€ en 2010), La Cub continue d'investir massivement (23,4 M€) pour créer des logements sociaux. L'objectif est d'augmenter leur nombre (9862 prévus entre 2012 et 2014) et de rééquilibrer leur répartition géographique (60 % des agréments concernent les communes déficitaires). Les nouvelles modalités de la loi relative à la solidarité et de renouvellement urbain (SRU) imposent 25 % de logements sociaux en 2025.

PSLA

Prêt social de location accession

PLS

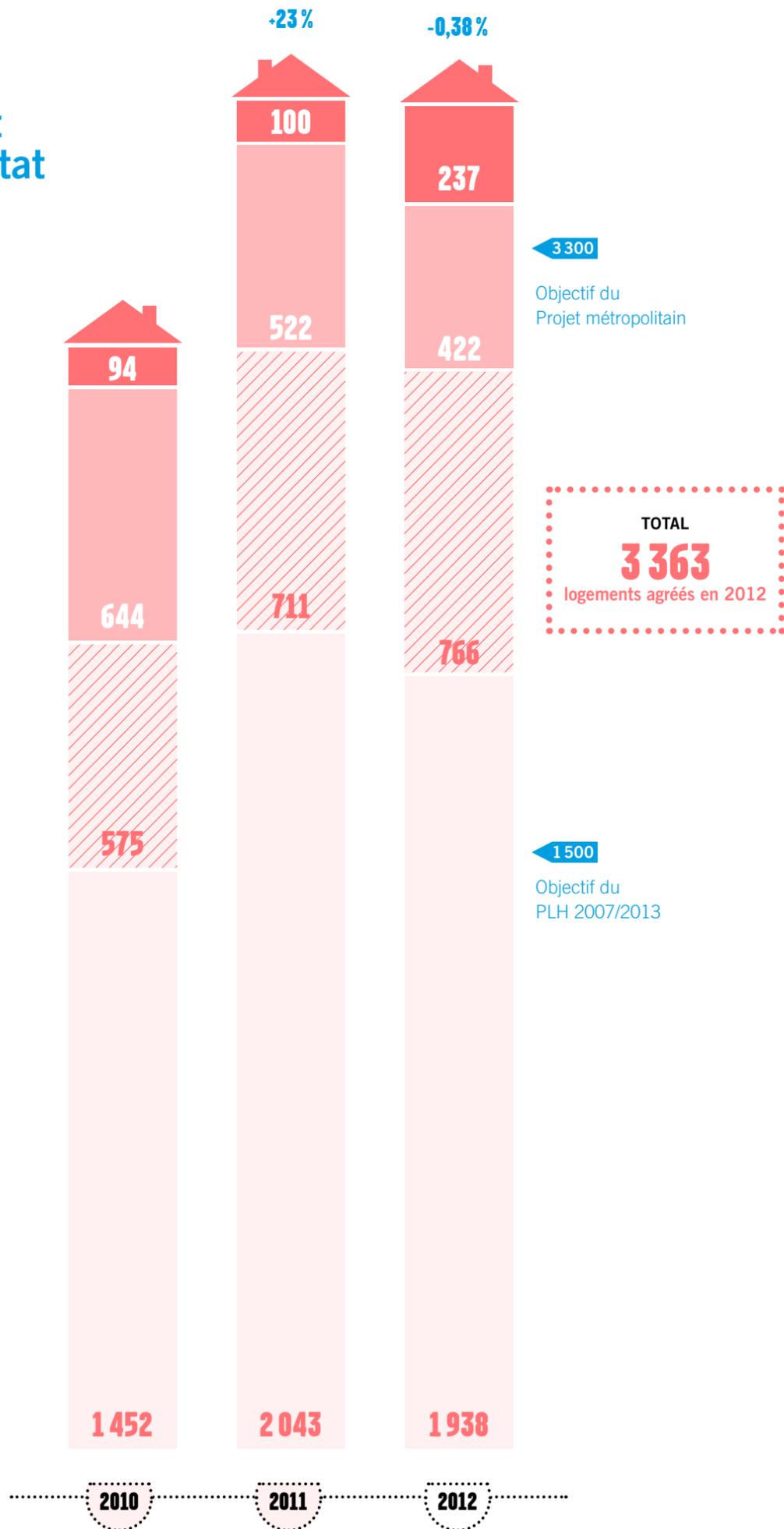
Prêt locatif social

PLAI

Prêt locatif aidé d'insertion

PLUS

Prêt locatif à usage social



Développement économique

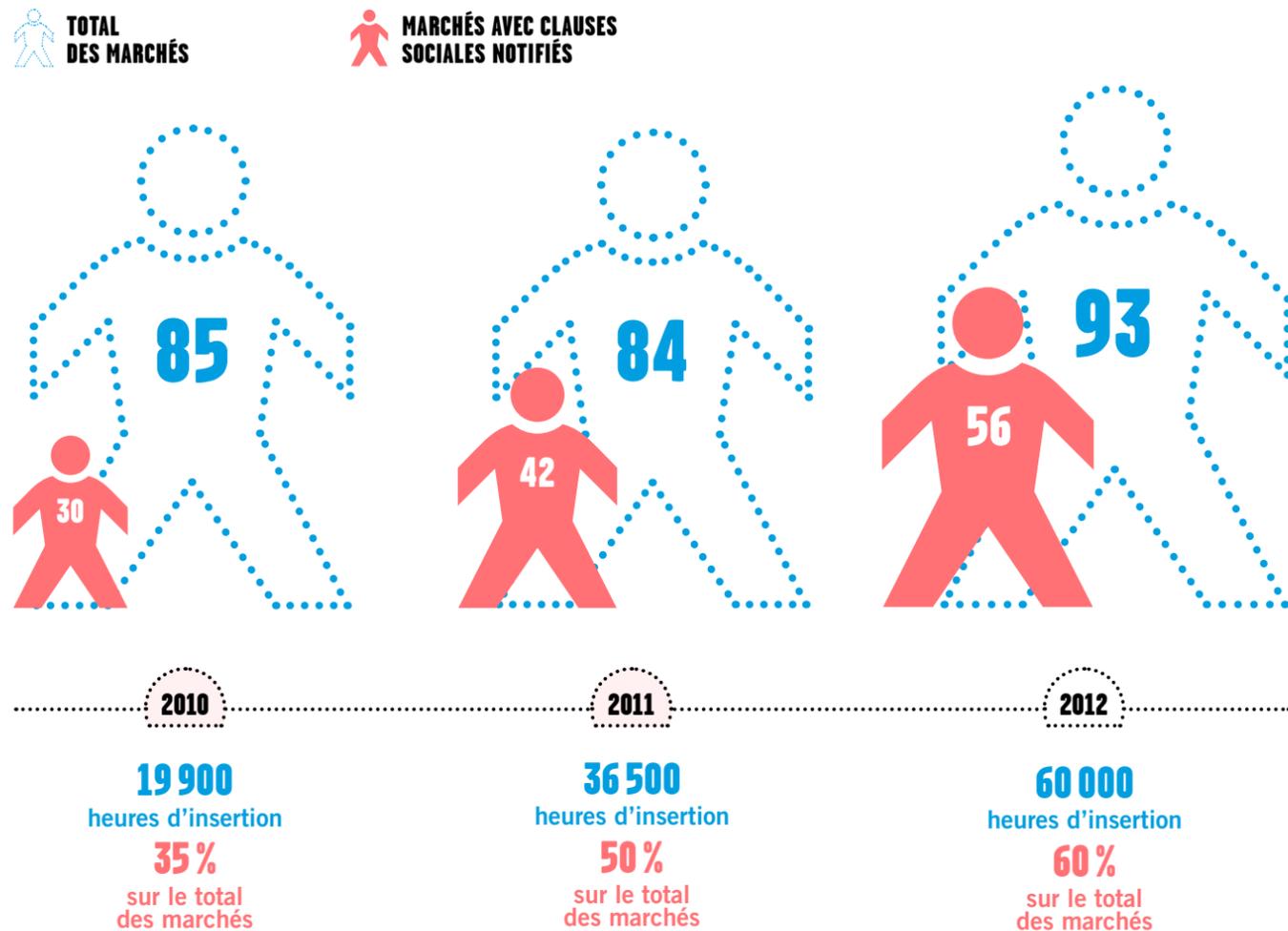
> Des investissements pour des emplois pérennes

Pour atteindre l'objectif de 75000 emplois créés d'ici 2030, dont 31000 dans le secteur productif, La Cub s'est dotée de dispositifs d'investissements fonciers et de partenariats avec les acteurs du développement économique.



> Clauses sociales : la solidarité fait l'emploi

La Cub est partenaire du réseau de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qu'elle subventionne à hauteur de 477000 € en 2012. Elle-même engagée dans une démarche d'achat exemplaire, elle notifie 56 marchés à clauses sociales pour 60000 heures d'insertion.



2010

2011

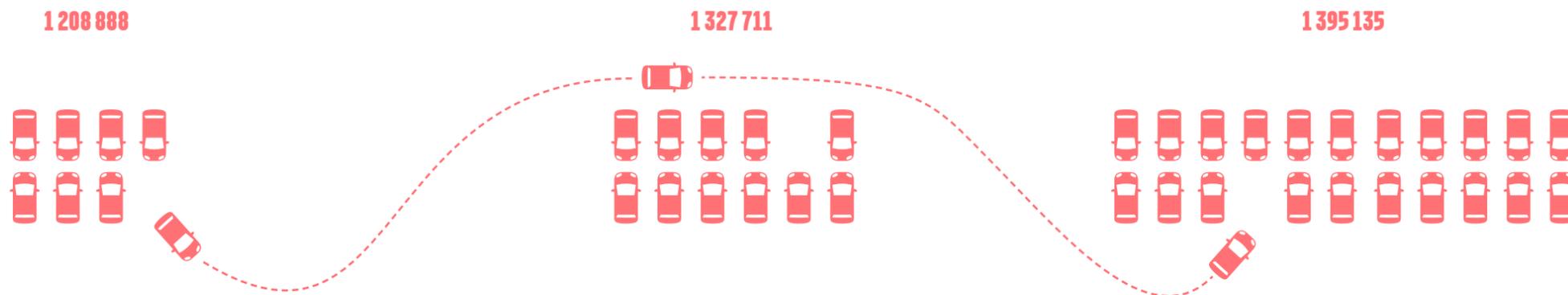
2012

Déplacements

> Tbc : une fréquentation toujours à la hausse

Recours accru aux vélos en libre-service (+9,6%) et aux parcs relais (+5%), hausse de la fréquentation du tramway et des bus (+7,7%) : les performances du réseau de transport public Tbc contrastent avec la tendance nationale, plutôt à la stagnation. De plus en plus nombreux, ses usagers sont aussi de plus en plus satisfaits : 90,1% des abonnés (+3,2 points) et 92% des utilisateurs occasionnels (+3,1 points).

STATIONNEMENTS EN PARCS RELAIS ET MIXTES



EMPRUNTS DE VCUB



VOYAGES EN BUS ET TRAM



Déchets ménagers

> La baisse continue

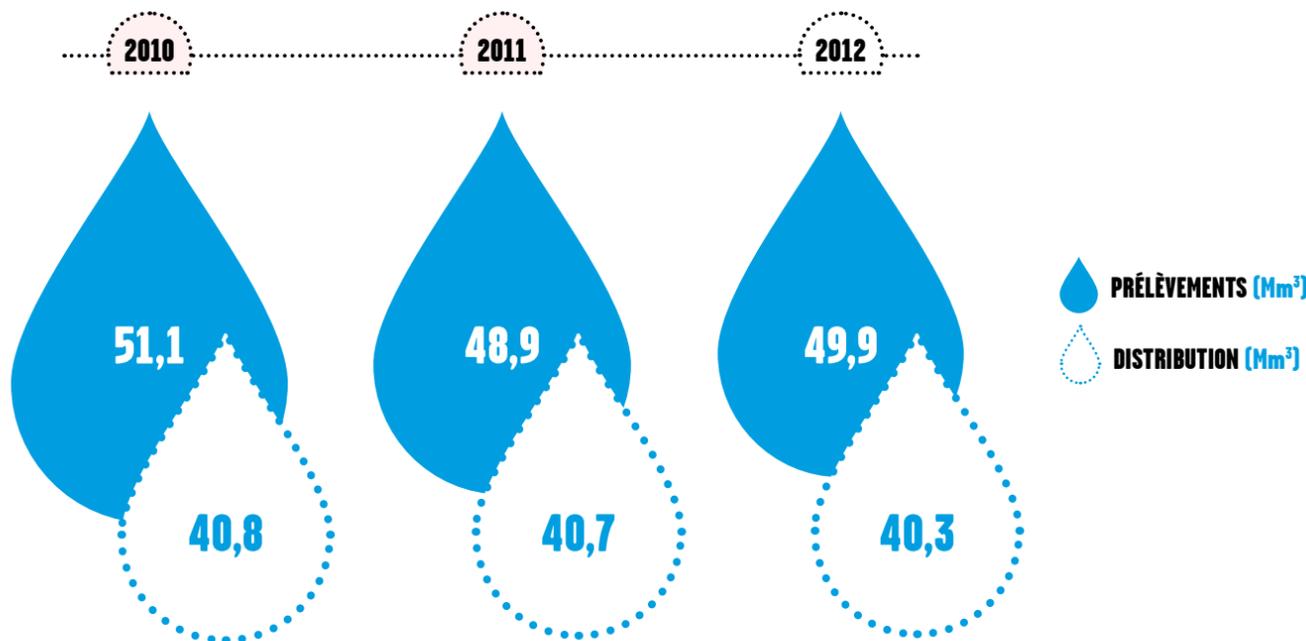
Avec une production moyenne d'ordures ménagères de 332 kg/habitant, La Cub atteint son objectif pour 2012 et va plus loin que l'objectif national du Grenelle de l'environnement (363 kg par an et par habitant). Un résultat encourageant au regard de l'objectif de 327 kg par an et par habitant que s'est fixé La Cub pour 2015. Exemplaire en matière de production, La Cub doit cependant intensifier ses efforts de recyclage.



Service de l'eau potable

> Chaque goutte compte

La politique de l'eau qui se déploie progressivement, dans la perspective d'une régie publique, s'inscrit dans le Projet métropolitain d'une agglomération millionnaire durable. D'où l'importance de maîtriser les consommations d'eau et de réduire les pertes. En 2012, et bien que le nombre d'usagers progresse (246287 usagers au 31 décembre, soit une progression de +2,69% par rapport à 2011), la consommation continue de baisser (-1% par rapport à 2011).



* Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères

GRANDS PROJETS

2012

50 000 logements autour des axes de transports collectifs

Lancée en 2010, la démarche *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* s'est concrétisée par un dialogue compétitif mobilisant cinq équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes...) de renommée internationale. Entre solutions innovantes et nouvelles manières d'habiter la ville, l'objectif est de construire bien et vite des logements connectés à l'emploi et aux services de l'agglomération.

La Coopérative métropolitaine

Conçue comme une instance de débat public, la Coopérative métropolitaine associe les partenaires de La Cub et les forces vives locales pour réussir la mise en œuvre du Projet métropolitain. Celui-ci est un document qui définit les grands axes de développement pour la métropole d'ici à 20 ans. Réunie une première fois, en décembre 2011, elle a permis la mise en place du Grenelle des mobilités.

La 3^e phase du tramway sur les rails

Après les projets d'extension des trois lignes existantes A, B et C, et d'une nouvelle ligne D vers le nord-ouest, c'est au tour du projet de tram-train du Médoc de bénéficier d'un arrêté de déclaration d'utilité publique, en mars 2012. Les premiers travaux de la phase 3 entamés en 2011 se poursuivent sur 2012. En 2018, avec 33 km de lignes supplémentaires, soit un total de 77 km, le réseau du tramway bordelais sera le plus important de France.

Déploiement de la fibre optique sur le territoire

Depuis sa prise de compétence partielle en matière d'aménagement numérique, La Cub entend garantir, d'ici fin 2013, un débit minimal de 2 Mb/s aux 15 500 foyers de l'agglomération ne bénéficiant pas d'un accès Internet haut débit. Mais la grande ambition est de faire accéder, d'ici 2020, la totalité des foyers au très haut débit (> 100 Mb/s) grâce à la fibre optique. Plus de la moitié des 105 opérations de voirie réalisées en 2012 ont intégré des infrastructures de télécommunications à cet effet, et une priorité est donnée aux zones mal desservies.

Franchissements de la Garonne

Entamée en 2009, la construction du pont Jacques-Chaban-Delmas se termine. Dans le même temps, celle du pont Jean-Jacques-Bosc se prépare. Passée une concertation qui s'est étalée de 2009 à 2011, cinq équipes d'architectes admises à concourir planchent sur la conception de ce futur franchissement qui s'inscrit dans le projet d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique. À terme, les deux ponts permettront de créer un boulevard circulaire, à la fois automobile et dédié aux transports en commun.

55 000 hectares pour la nature

La Cub compte 50 % d'espaces naturels et de terres agricoles. Pour préserver cet équilibre et valoriser la place de la nature, un dialogue compétitif *55 000 hectares pour la nature* est organisé entre juillet 2012 et janvier 2013. Pendant de la démarche *50 000 logements autour des axes de transports collectifs*, il repose sur la consultation de cinq équipes pluridisciplinaires réunissant des compétences de haut niveau en matière d'écologie, paysage, urbanisme, développement territorial, agronomie...

Grenelle des mobilités

Face à la congestion automobile de l'agglomération et de sa rocade, La Cub a organisé, de janvier à juin 2012, un Grenelle des mobilités. Cette réflexion collégiale regroupant des représentants de l'État et des collectivités territoriales, des employeurs, des salariés, des experts et des associations d'usagers, est une première, tant sur la forme que sur le fond. Après 30 réunions et 3 000 prises de parole, les 120 participants ont coproduit un rapport final détaillant 20 principes d'action et 18 mesures interdépendantes.

1^{re} édition de l'Été métropolitain

Alors que la période estivale est souvent synonyme de « mise en sommeil », La Cub donne une dynamique nouvelle à des manifestations existantes qu'elle soutient en les regroupant sous la bannière de l'Été métropolitain. Les concerts, spectacles et expositions choisis font la part belle à la nature, au lien social et à la solidarité, et s'inscrivent dans l'espace public ou différents lieux insolites. Cette première édition fait suite à la prise de compétence « Soutien et promotion de la programmation culturelle des territoires de la métropole » en novembre 2011.

L'eau de La Cub

Alors que se termine la reconstruction-extension de la station d'épuration Louis-Fargue à Bordeaux, une opération exemplaire en matière d'environnement, La Cub se prépare à reprendre le contrôle, via une régie publique communautaire, de la gestion des services publics d'assainissement à l'horizon 2019. Une délégation de transition avec Lyonnaise des Eaux se met en place fin 2012, et les différentes interventions du service eau et assainissement se feront sous la marque « L'Eau de La Cub » dès 2013.

Les Bassins à flot en mouvement

C'est un projet global qui comprendra, avec la participation plus de 70 architectes, une surface aménagée de 700 800 m² autour de services, équipements, commerces, entreprises et habitat. Conçu autour de l'eau vive des bassins en conservant une part du patrimoine bâti, ce projet est expérimental en terme d'économies d'énergie et prévoit la construction de 5 400 logements dont 32 % de logements sociaux. Le végétal sera également un axe fort des « sentes paysagères ».



EMPLOI ET ÉCONOMIE

L'accueil de 250 000 nouveaux habitants d'ici 2030 suppose de générer au moins 75 000 emplois supplémentaires. Pour relever ce défi, La Cub s'engage avec le Schéma métropolitain de développement économique (SMDE) sur les cinq clusters de l'économie productive : l'Écoparc pour la croissance verte, l'Aéroparc pour l'industrie aéronautique, le Bioparc autour des biotechnologies et de la santé, le campus pour l'innovation technologique, Bordeaux-Euratlantique pour le tertiaire supérieur et l'économie créative, et les pôles industrialo-portuaires. À cette dynamique de grands projets, s'ajoutent le soutien à l'économie résidentielle ainsi que l'Économie sociale et solidaire. Objectif : créer un écosystème économique diversifié pour une croissance durable.

Industrie et pôles d'excellence

La Cub est présente sur tous les fronts pour défendre l'emploi industriel sur son territoire. Elle suit de près Ford Europe qui s'est engagé, moyennant une aide de l'État et des collectivités de 25 millions d'euros (M€) (dont 2,5 M€ pour La Cub) à maintenir 1 000 emplois sur le site de Blanquefort. Elle accorde une subvention de 25 000 € à la société MEDA Manufacturing, filiale du laboratoire pharmaceutique suédois Meda, qui souhaite relocaliser sa production de Bétadine à Mérignac et prévoit de créer 15 emplois sur 3 ans.

Un partenariat ambitieux avec le Grand port

La Cub signe un contrat d'objectifs avec le Grand port maritime de Bordeaux pour la période 2012-2014 et acte le principe d'une participation de 1,66 M€ (pour un investissement globalement chiffré à 13,7 M€) à la création d'un septième terminal de transport dédié à la manutention de pièces de grande dimension. La réalisation de ce nouveau terminal, à Grattequina, est prévue en deux temps : l'aménagement en 2012 d'une estacade destinée à l'exportation de pales d'éoliennes, puis la réalisation en 2013 de la grande partie du terminal destinée à l'accostage des navires chargés de granulats et aux besoins logistiques de l'Écoparc. Le contrat d'objectifs vise aussi le développement de l'éolien, le démantèlement des navires dans le port et la poursuite des réflexions sur la réouverture de la navette ferroviaire desservant la zone de fret de Bordeaux-Bruges.

Figure de proue de la filière Nautisme sur l'agglomération, avec 450 employés, auxquels s'ajoutent une centaine d'intérimaires, Construction Navale Bordeaux étudie, avec le concours de La Cub, les conditions d'un développement de son activité sur le site du quai de Brazza à Bordeaux.

Favorable à l'émergence d'une filière économique d'excellence autour du nautisme, La Cub accompagne le cluster « refit », en lien avec les autres collectivités intéressées par le projet. Le cluster « Refit » (littéralement « remise en état ») vise à la réimplantation d'activités de réparation, aménagement et maintenance de yachts sur les formes de radoub¹ de Bassens et des Bassins à flot et le slipway² de Bacalan à Bordeaux, capables d'accueillir de grands yachts.

Sur les routes de l'excellence

S'appuyant sur la force du tissu industriel déjà présent sur les communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles et Le Haillan, La Cub œuvre pour faire du site Aéroparc l'une des principales références européennes de la filière aéronautique, spatial et défense via notamment l'accompagnement des grands groupes (Dassault, Thalès, Héraklès...) et l'aide aux PME. Une convention d'objectif de trois ans va également permettre de renforcer le partenariat entre La Cub et Aerospace Valley, pôle de compétitivité qui fédère les acteurs de l'aéronautique et du spatial sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Une subvention de fonctionnement de 100 000 € par an est inscrite à la convention.

Parmi les autres projets innovants dans lesquels La Cub investit, la Route des Lasers doit permettre de structurer la filière optique laser bordelaise et lui donner une dynamique nouvelle. Les entreprises qui s'installent sur le territoire communautaire seront privilégiées. L'aménagement d'un parc technologique, Bioparc, est quant à lui réservé à l'accueil de projets innovants dans les domaines des biotechnologies de la santé et de la nutrition.

Opération campus : la première phase est lancée

La participation de La Cub à la première phase de l'opération Campus est actée à hauteur de 38 M€. La Cub a par ailleurs renforcé en 2012 sa collaboration avec le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) dans le cadre, notamment, du suivi des études urbaines. Pour rappel, le campus représente 250 ha et compte 81 000 étudiants et environ 9 000 enseignants et chercheurs.

1. Bassin permettant l'accueil de navires et leur mise à sec
2. Cale de construction

Premier témoin emblématique de l'implication de La Cub dans l'opération Campus, le nouveau bâtiment de l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique) a été inauguré le 15 mars 2012. La Cub a participé à hauteur de 1,1 M€ aux travaux d'aménagement et de construction des nouveaux locaux, notamment au financement de l'arche édifée au-dessus de la rue Pierre Noailles.

D'autres projets vont suivre comme la création d'un pôle d'excellence dédié aux neurosciences, NeuroCampus, à proximité du Centre Hospitalier Universitaire, qui implique la démolition de la résidence Léo Saignat à Bordeaux. L'opération de démolition/reconstruction de cette résidence implique une participation de La Cub de 2,7 M€.

Numérique : du haut au très haut débit

Depuis sa récente prise de compétence partielle en matière d'aménagement numérique, La Cub dispose d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) Haut Débit (HD) dont la délégation de service public est assurée par Inolia. Pour poursuivre le déploiement de son réseau très haut débit, La Cub a pu intégrer des infrastructures de télécommunications sur plus de la moitié des 105 opérations de voirie réalisées en 2012.

L'objectif est de faciliter l'accès des entreprises et des acteurs publics de toutes les communes aux services de télécommunication à très haut débit. La Cub soutient aussi la filière numérique avec 110 000 € apportés aux acteurs et aux projets numériques en 2012.

La Cub intervient également afin de permettre, d'ici 2020, l'équipement de l'ensemble des foyers du territoire en fibre optique (très haut débit > 100 Mb/s) avec une priorité pour les 15 500 foyers de l'agglomération qui ne bénéficient toujours pas d'un accès Internet haut débit. Le plan de résorption des zones mal desservies en haut débit pour garantir un débit minimal de 2 Mb/s d'ici fin 2013 s'articule autour de trois axes : la montée en débit sur le réseau actuel ; le déploiement prioritaire de la fibre optique avec France Télécom Orange dans les quartiers mal desservis ; une aide de 400 € à l'achat d'un kit satellite.

À l'occasion de sa journée du 17 octobre 2012 sur le thème du numérique et intitulée « La Métropole 3.0, intelligente et respectueuse », la Coopérative métropolitaine a lancé une dynamique collaborative avec les acteurs locaux. Les participants ont notamment planché sur la question du numérique et initié le dispositif Métrolab en collaboration avec Bordeaux-Euratlantique, premier acte de construction d'une métropole intelligente, plaçant au cœur de ses priorités les technologies numériques, comme outils de gestion de la ville et espace de relation.

L'économie résidentielle, vecteur d'emploi et d'attractivité

Première source d'emploi pour l'aire métropolitaine, l'économie résidentielle repose sur les besoins de la population résidente ou de passage (services, commerce, tourisme, construction, santé...). Son importance est d'autant plus stratégique que les activités concernées peuvent difficilement être délocalisées et qu'elles contribuent à l'attractivité et à la valorisation de la métropole.

Tourisme et loisirs au programme

La Cub soutient plusieurs grands projets : Cascades de Garonne (un centre thermoludique, des commerces, un hôtel, des restaurants sur une surface totale de 14 000 m²), la Cité des civilisations du vin, le parc animalier et végétal du Bourgaillh, un pôle croisières et le grand stade dont le permis de construire a été octroyé en juillet (la convention financière, signée fin 2012, fixe la contribution de La Cub à 15 M€ pour un coût total est de 168 M€).

La Cub confirme la réalisation d'une grande salle de spectacle à Floirac. D'une capacité maximale de 10 000 spectateurs, avec une scène pouvant aller jusqu'à 600 m², sa polyvalence lui permettra d'accueillir des spectacles variés et des rencontres sportives. La participation de La Cub s'élèvera à une enveloppe de 35 à 40 M€.

Agro-alimentaire : favoriser la proximité

Développer une agriculture de proximité et « vivrière » de qualité, raisonnée et biologique, est une priorité pour l'agglomération dont le degré très élevé de dépendance alimentaire a été souligné dans le rapport Quevremont (les agriculteurs du cru couvrant à peine un jour de consommation sur le territoire). La Cub intervient sur trois volets : la maîtrise foncière, l'aide matérielle à l'installation de nouveaux agriculteurs et le soutien aux circuits courts. L'agriculture génère environ 1 200 emplois, dont 826 à titre permanent.

Deux nouveaux espaces, l'un de 586 m² dédié à l'accueil, l'autre de 4 000 m² pour la vente vont être aménagés dans l'enceinte du MIN (Marché d'intérêt national). Ces différents travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de La Cub, pour un coût total de près de 200 000 €.

Comme elle s'y était engagée lors de la fermeture du complexe de la viande, fin 2011, La Cub participera à hauteur de 420 000 € (sur un investissement prévisionnel de 3,4 M€) au financement des travaux de modernisation et d'extension de l'abattoir de Bazas, afin de maintenir un outil d'abattage public en Gironde.

L'Économie sociale et solidaire

Modèle économique alternatif, l'Économie sociale et solidaire (ESS) représente 10 % des établissements de l'agglomération et 9,6 % de l'emploi. Pour accompagner sa progression, La Cub s'appuie sur des dispositifs et une chaîne d'acteurs spécialisés agissant à chaque stade de la création d'activités. Ainsi de nouvelles initiatives voient le jour, à l'image d'Elise Atlantique (service de valorisation des papiers de bureaux reposant sur le travail de personnes handicapées ou en difficulté) ou de Loc'Halle Bio, une plateforme de commercialisation de maraîchers locaux bientôt intégrée au MIN de Bordeaux Brienne.

Comme chaque année en novembre, le mois de l'ESS a réuni de nombreux participants autour d'initiatives nouvelles. La Cub a remis le prix « Coup de cœur de l'initiative sociale et solidaire » pour récompenser trois projets collectifs innovants : un groupement d'associations d'aides et de soin à domicile (GEIQ), une coopérative d'habitants (H'Nord) près des Bassins à flot et un projet de Café associatif (Petit Grain) place Dormoy à Bordeaux.

La Cub, territoire de commerce équitable

Après avoir reçu, en novembre 2011, le titre national « Territoire de commerce équitable », La Cub poursuit ses efforts en faveur des entreprises investies dans ce secteur d'activité. Une subvention de 15 000 € a ainsi été votée lors du Conseil de Cub d'avril 2012 pour structurer la filière et l'aider à organiser diverses manifestations durant la quinzaine du commerce équitable. Pour soutenir la dynamique de ce secteur d'activité, fédérer les multiples initiatives locales et épauler les acteurs et entreprises de la filière, La Cub met aussi en place un Conseil local du commerce équitable de l'agglomération bordelaise.

Métropole ouverte à l'international

La Cub adhère au réseau européen Eurocités regroupant 135 métropoles. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche de représentativité optimale de son territoire dans les réseaux européens stratégiques.

En parallèle, elle continue de développer des partenariats avec le Mexique, l'Espagne (Bilbao), la Turquie et l'Inde sur des thématiques telles que l'eau, les transports, la politique urbaine... En 2012, 25 délégations étrangères ont été accueillies en provenance des 5 continents.

3 115 331 €
de subventions aux
agences de développement
économique, pôles de
compétitivité et structures
de l'ESS

+ 157
nouvelles entreprises
raccordées au réseau
public haut débit Inolia

176
exploitations agricoles
occupant actuellement
5 846 ha sur La Cub

100 M€
pour l'Université

56
marchés à clauses sociales
et

60 000
heures d'insertion

1,68 M€
pour soutenir le
développement des
commerces de proximité
sur 2012-2014

+ 15%
des effectifs étudiants
sur la biosanté

13,2 M€
accordés aux associations

HABITAT ET URBANISME

Nouveau Plan local d'urbanisme, mise en route de l'opération 50 000 logements autour des axes de transports collectifs, renforcement du parc de logements sociaux, aides à la réhabilitation et aux plus démunis, grands projets d'urbanisation des Bassins à flot, Saint-Jean Belcier, Bastide-Niel... Entre concertation et action, La Cub est désormais lancée dans des opérations sans précédent. Objectif prioritaire : la construction de 140 000 logements vise à relever le défi d'une métropole millionnaire tout en répondant aux besoins des habitants d'aujourd'hui.

PLU 3.1 : au cœur de la concertation

La Cub a été la première agglomération à lancer, fin 2010, la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU) sur les bases du Grenelle 2. L'exercice est complexe puisqu'il s'agit de fondre, dans un document unique (baptisé PLU 3.1), trois plans : l'actuel PLU, le Plan local d'habitat (PLH) et le Plan des déplacements urbains (PDU). Associant services communautaires et communes sur le thème de « la ville en projet », le nouveau PLU tient compte des spécificités du Projet métropolitain et de chacune des 27 communes. Il introduit aussi de nouveaux enjeux comme la biodiversité, l'énergie ou le numérique. Un forum organisé en octobre 2011 a lancé une première phase de concertation publique qui s'est poursuivie jusqu'en 2012 dans chacune des 27 communes. Les 1 087 contributions recueillies ont permis d'alimenter la réflexion. Un autre forum, en novembre 2012, ainsi qu'une série de quatre ateliers sur l'emploi, l'habitat, les déplacements et la nature amorcent la deuxième phase de concertation.

Cohérence territoriale : des avancées importantes

Fortement impliquée dans l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) des 93 communes de l'aire métropolitaine, La Cub demande en février 2012 au Sysdau de s'engager davantage dans la voie du développement durable. Elle demande qu'une desserte efficace en transports collectifs soit systématiquement intégrée aux nouveaux projets d'urbanisation et insiste pour freiner l'étalement des zones commerciales périphériques, exclusivement fondées sur l'usage de l'automobile. Des avancées importantes sont réalisées en fin d'année, mais le travail se poursuivra en 2013.

La construction de logements : toujours la priorité

Les « 50 000 » passent à la Fabrique

Achévé en avril 2012, le dialogue compétitif *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* lancé par La Cub en 2010 a mobilisé cinq équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes...) de renommée internationale : Alexandre Chemetoff & associés, AUC-Djamel Klouche, OMA-Rem Koolhaas, Lacaton & Vassal et l'équipe 51N4E/GRAU. Leur vision de la métropole de demain propose des modes de faire alternatifs et des scénarios d'aménagement appliqués à plusieurs sites pilotes. Arc-en-rêve, centre d'architecture, présente du 9 juillet au 21 novembre 2012 une exposition intitulée « 50 000* » autour du projet.

En parallèle, une Société publique locale (SPL) est créée le 23 mars 2012 : la « Fabrique métropolitaine de La Cub – La Fab ». Dotée d'un capital de 2 M€, La Fab travaillera sur des projets à court, moyen et long terme. Le coup d'envoi est lancé le 26 novembre 2012 avec un double appel à candidatures (aux architectes et aux promoteurs et bailleurs) pour aménager 18 premiers îlots témoins de l'opération « 50 000 logements ». 1 500 à 2 000 logements y seront construits dans le respect des prescriptions rédigées conjointement par les communes, La Cub et La Fab. Le dépôt des premiers permis de construire est attendu pour la fin de l'année 2013.

Le projet *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* a par ailleurs été sélectionné pour participer à la 5^e édition de la biennale internationale d'architecture, du 20 avril au 12 août à Rotterdam, sur le thème « Faire la ville ».

Logement social : la dynamique se poursuit

Les aides à la pierre sont versées par l'État et les collectivités territoriales aux constructeurs de logements sociaux. Pour augmenter le parc public tout en rééquilibrant leur répartition géographique (60 % de la programmation concerne les communes déficitaires), La Cub a versé 23,4 M€ d'aides à la pierre pour 3 126 nouveaux logements locatifs sociaux agréés en 2012. Malgré un contexte difficile et des coûts fonciers élevés, ce résultat est conforme à l'objectif de production de plus de 9 862 nouveaux logements sociaux entre 2012 et 2014. Pour mémoire, moins de 500 logements sociaux étaient produits dans les années 2000.

Le parc ancien, public et privé, retient aussi l'attention de La Cub qui se propose d'intervenir sur la réhabilitation du parc bâti en ciblant notamment les travaux d'économies d'énergie. Dans la logique du Plan Climat, un appel à projets innovants « réhabilitation énergétique » est lancé à destination des propriétaires qui souhaiteraient réaliser des travaux de réhabilitation thermique dans leur logement.

Un logement décent pour tous

La Cub et l'État mobilisent des financements pour aider les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs qui pratiquent des loyers conventionnés à effectuer des travaux de remise en état. Objectifs : traitement de l'habitat indigne, amélioration de la performance énergétique, adaptation des logements (handicap/vieillesse), maintien ou développement du parc locatif à loyer maîtrisé. 136 agréments sont donnés par La Cub (92 aux propriétaires occupants et 44 aux propriétaires bailleurs), un résultat en baisse par rapport à 2011 en partie lié à une conjoncture économique défavorable, mais qui devrait évoluer du fait du lancement de nouveaux dispositifs en 2013.

Dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) « Programme social thématique en faveur du logement des personnes défavorisées », La Cub s'était engagée à compléter les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) par des subventions sur ses fonds propres pour le développement des loyers maîtrisés sur son territoire, la mise sur le marché de logements vacants et la lutte contre l'habitat indigne. Bien que ce dispositif soit terminé depuis mai 2011, La Cub poursuit son engagement et signe une nouvelle convention d'une durée de trois ans. L'enveloppe mobilisée (900 000 € sur les trois prochaines années) devrait concourir à la réhabilitation de 27 logements de propriétaires bailleurs et 63 logements de propriétaires occupants.

Une convention triennale unit désormais l'association PACT Habitat et Développement de la Gironde (PACT HD 33), La Cub, le Conseil général de la Gironde et la ville de Bordeaux. La contribution de La Cub au fonctionnement de cette association s'élève à 240 000 € pour l'année 2012.

Suite aux nouvelles règles mises en place par l'ANAH pour lutter contre la précarité énergétique, La Cub débloque une enveloppe de 51 000 € destinée aux 216 propriétaires occupants modestes résidant sur La Cub et potentiellement intéressés par des travaux permettant des économies d'énergie de l'ordre de 25 %.

En finir avec l'exclusion

Jusqu'à présent, l'action en faveur des personnes exclues du logement se focalisait sur le financement de structures temporaires (maisons relais, foyers de jeunes travailleurs...), mais La Cub entend aussi combattre la précarité par une logique d'intégration durable. Pour cela, de nouveaux dispositifs de mobilisation foncière sont mis en place pour accueillir des personnes en difficultés.

La Maîtrise d'œuvre urbaine sociale (MOUS), dans laquelle La Cub s'est engagée en 2010 aux côtés de l'État, permet d'accompagner les familles vivant dans des squats et de trouver des solutions d'hébergement temporaire. Parmi ces solutions transitoires, La Cub met à disposition des logements vides lui appartenant. 40 familles ont été accompagnées depuis 2010 et sur les 32 qui le sont toujours au 31 août 2012, 13 devraient avoir accès à un logement pérenne d'ici janvier 2013.

La mise en œuvre de la compétence communautaire « Aménagement et gestion des aires de grands passages » se concrétise par la passation d'un nouveau marché pour la gestion de ces aires, par la participation de La Cub au financement de la coordination départementale des grands passages pour un montant de 12 000 €, et par la réalisation de travaux de maintenance sur l'aire de Tourville pour 11 000 €.

Les quartiers du futur offrent des visages multiples

À l'issue de trois ans d'études et de concertation, La Cub approuve le projet définitif d'aménagement du secteur des Bassins à flot. Conçu dans le respect des principes de développement durable, il intègre les projets de développement économique portés par le Grand port maritime de Bordeaux. À l'horizon 2025, les 162 ha du quartier des Bassins à flot accueilleront 5 400 logements, 10 000 habitants supplémentaires, 250 000 m² d'activités économiques et 6 000 emplois. Les premiers chantiers démarreront en 2013. Par ailleurs, afin d'optimiser les investissements publics, La Cub assurera une maîtrise d'ouvrage unique d'aménagement des espaces publics (voiries, venelles, places, squares...) évaluée à plus de 60 M€.

Autour de la gare Saint-Jean, sur les deux rives de la Garonne reliées par le futur pont Jean-Jacques-Bosc, Bordeaux-Euratlantique est l'une des plus grandes opérations d'aménagement en France, dont l'Établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique assure le pilotage. Le projet s'articule autour de la reconquête de 738 ha répartis entre Saint-Jean Belcier, Bègles Faisceau et Garonne Eiffel sur la rive droite. 400 000 m² de bureaux, 50 000 m² d'hôtellerie, un cluster d'économie créative et numérique, des activités artisanales, le Marché d'intérêt national et des logements pour 25 000 habitants sont prévus.

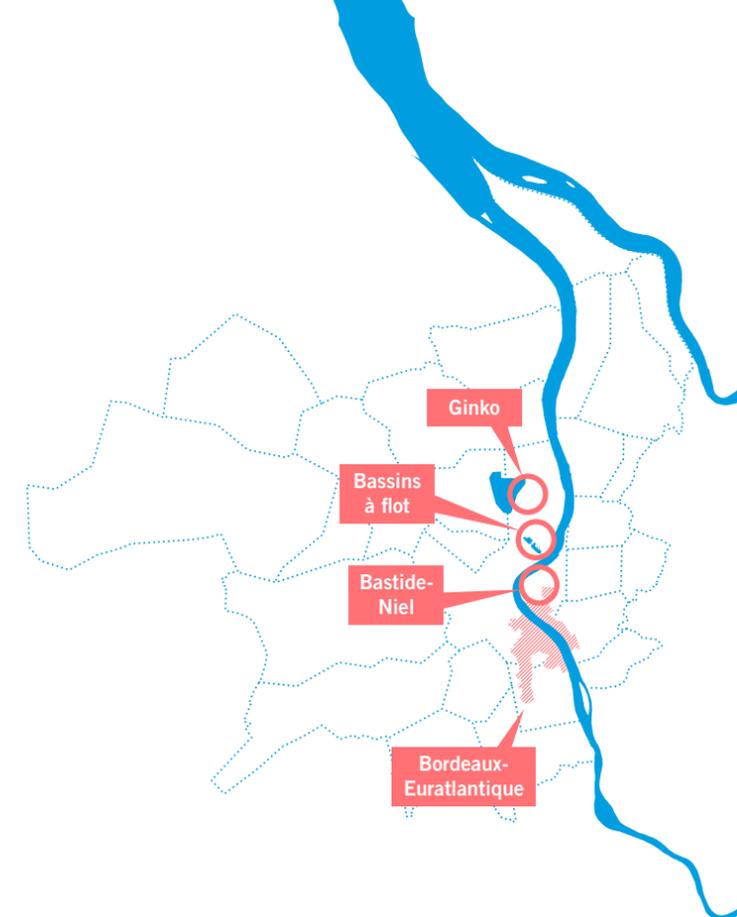
De l'autre côté de la Garonne, au cœur de l'arc de développement durable qui va de Bacalan au quartier Belcier, s'opère la reconversion des 35 ha de friches militaires et ferroviaires du quartier Bastide-Niel dont la maquette s'expose sur le miroir d'eau. Dans ce quartier durable, la mixité d'usages se traduira par 3 400 logements (dont 55 % aidés), 25 000 m² de commerces, 30 000 m² de bureaux, 1 500 m² de locaux d'activité et 60 000 m² d'équipements publics.

Sur les berges du lac, les premiers logements et équipements publics du premier éco-quartier de l'agglomération, Ginko, sont livrés en septembre 2012. Ginko fait partie (comme les Bassins à flot) du projet Écocité lancé par l'État dans le cadre du plan ville durable et auquel participe La Cub.

Politique de la ville

En 2012, La Cub continue d'accompagner les projets communaux faisant l'objet de Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et prolonge pour trois ans son partenariat avec l'État afin de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur environnement.

Elle prolonge son partenariat avec le Grand projet de ville (GPV) de la rive droite jusqu'en 2014 et assure une participation financière annuelle de 217 000 €.



Les ZAC en phase réalisation

Les programmes d'aménagement et de commercialisation se poursuivent dans les Zones d'aménagement concerté (ZAC) réalisées à l'initiative de La Cub. Aux Vergers du Tasta à Bruges, où un nouveau marché d'architectes et paysagistes conseils a été notifié, les travaux d'aménagement de la troisième phase se poursuivent. Idem à Floirac, où la programmation a évolué avec le projet de grande salle de spectacle. À Ravezies, la commercialisation de l'îlot 22 commence.



> Glossaire

Plan des déplacements urbains (PDU)

Il détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement, le développement des transports collectifs, l'aménagement des réseaux... Son ambition : assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé.

Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Document réglementaire de planification stratégique, il permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence leurs politiques d'aménagement (habitat, urbanisation, protection des espaces naturels, déplacements).

Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Passé entre l'État et les collectivités territoriales, il engage les partenaires à réaliser des actions concertées qui améliorent le quotidien des habitants des quartiers reconnus comme prioritaires.

Aides à la pierre

Ensemble des aides (prêts aidés ou primes) accordées par l'État et déléguées à La Cub pour favoriser l'investissement immobilier à destination des plus modestes. Ses bénéficiaires sont des maîtres d'ouvrages qui s'engagent à construire des logements sociaux.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Principal document de planification de l'urbanisme, il détermine les zones constructibles et les normes qui les régissent, les sites plus propices à l'habitat, aux activités économiques et les zones de protection des espaces naturels ou agricoles.

Plan local de l'habitat (PLH)

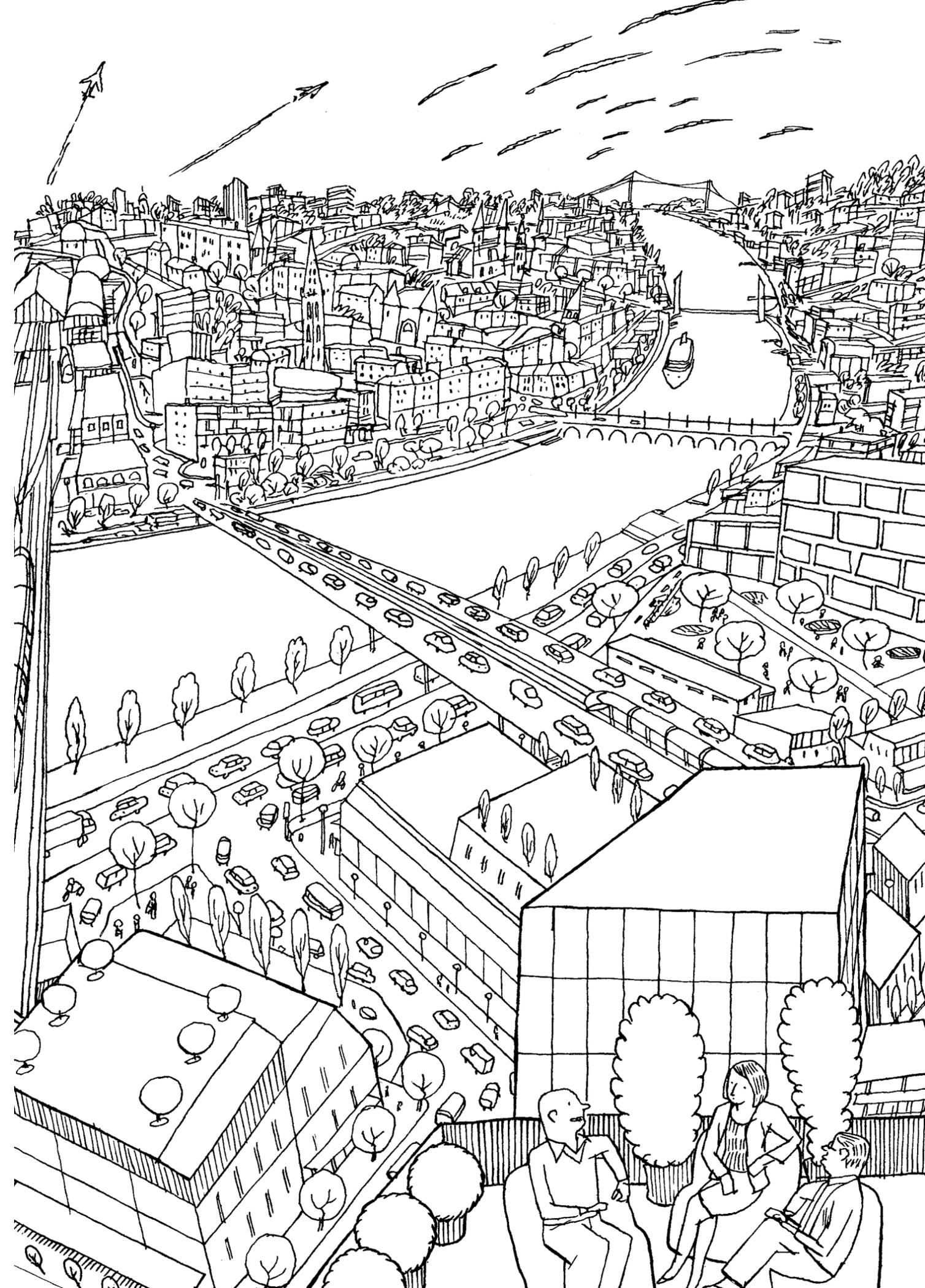
Établi à l'échelle du territoire communautaire, il définit pour cinq ans les objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les territoires.

Zone d'aménagement concerté (ZAC)

Zones dans lesquelles une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour aménager et équiper des terrains, notamment ceux qu'elle ou il a acquis ou acquerra en vue de les céder ou les concéder à des utilisateurs publics ou privés.

Établissement public d'aménagement (EPA)

Organisme public réunissant État et collectivités locales, chargé de l'aménagement de l'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux-Euratlantique.



3 126

logements sociaux agréés

60%

des nouveaux logements conventionnés situés en communes déficitaires

10 000

logements par an en 2014 dont 30% de logements aidés

6,2 M€

d'acquisitions foncières pour le logement

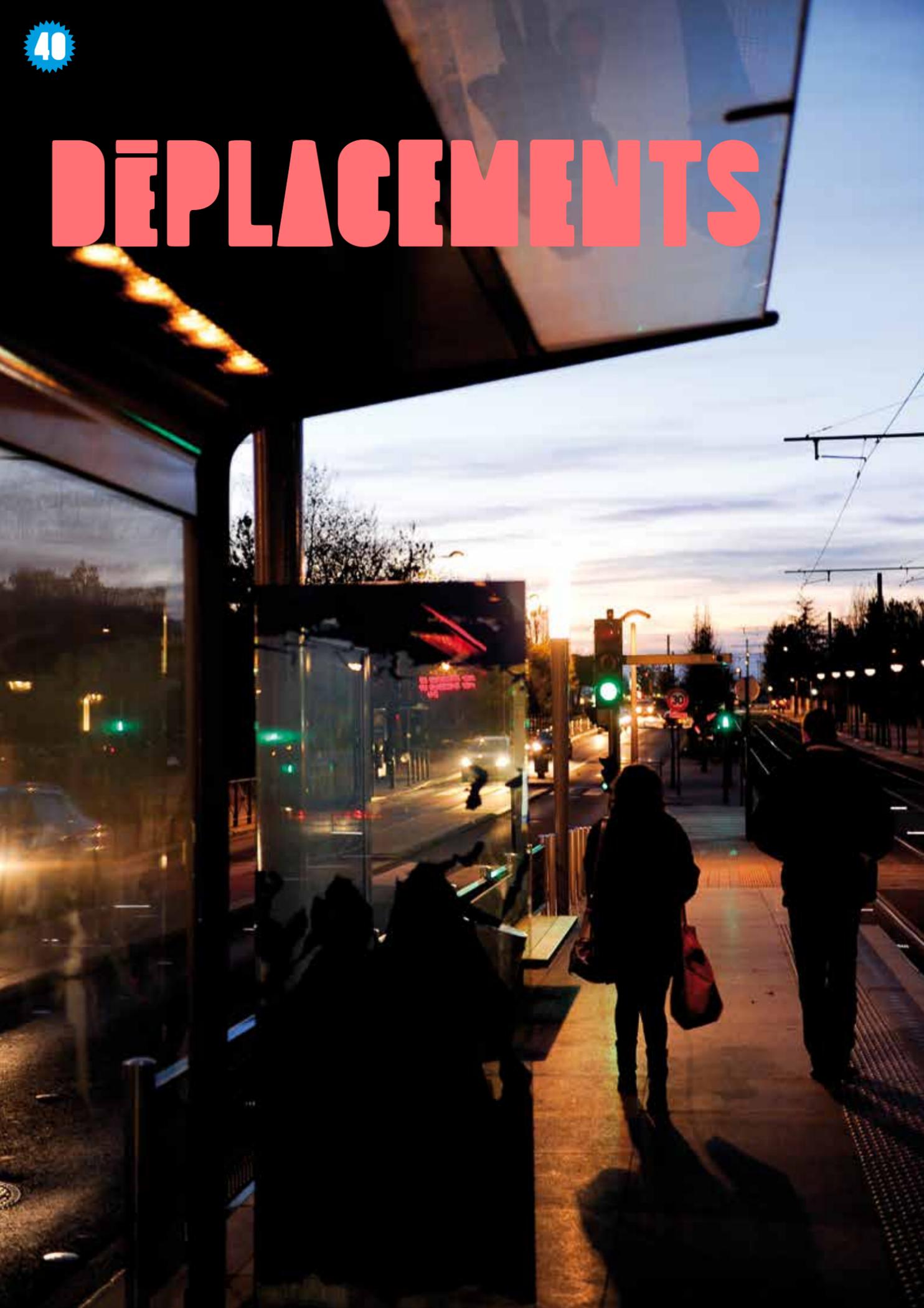
23 M€

d'aides à la pierre

766

prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI)

DÉPLACEMENTS



Favoriser les déplacements doux, offrir un réseau de transports en commun rapide et efficace vers les zones d'emplois et les grands équipements métropolitains, désengorger les voies routières par la construction de deux franchissements de la Garonne et le passage programmé de la rocade de deux à trois voies : tels sont les grands enjeux de La Cub en matière de déplacements. Opération phare de cette politique : le chantier de la troisième phase du tramway, qui devrait faciliter les 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires de personnes attendus d'ici 2020.

Tbc : le réseau multimodal

En 2012, avec plus de 117,3 millions de voyages, soit une hausse de 7,7 % par rapport à 2011, le réseau de transport public Tbc confirme sa montée en puissance. L'attractivité du réseau tient à la complémentarité des différents modes de déplacement : trois lignes de tramway, 65 lignes de bus (dont 14 « lianes » à haut niveau de service), 1 545 VCub et, dès le printemps 2013, les BatCub qui traverseront la Garonne. L'objectif est d'atteindre un million de passagers quotidiens sur l'ensemble du réseau en 2025 avec une répartition plus équilibrée des modes de déplacement : 60 % pour la voiture, 25 % pour les transports en commun et 15 % pour le vélo.

La 3^e phase du tramway sur les rails

La Cub intervient simultanément sur tous les fronts de la 3^e phase du tramway. Une nouvelle concertation a été lancée sur le tracé de la ligne C entre Bègles Terre Sud et Villenave-d'Ornon en lien avec le projet des *50 000 logements autour des axes de transports collectifs*. En parallèle, les travaux de déplacement des réseaux souterrains (eau potable, assainissement, gaz, électricité, téléphone...) amorcés en 2011 dans le cadre de la 3^e phase se poursuivent, tandis que la construction des infrastructures sur les extensions des lignes A, B et C est entamée, de même que les travaux du tram-train du Médoc. Cette ligne évolutive accueillera, dans un premier temps, les rames de tramway en service sur le réseau Tbc, puis à terme d'autres types de matériels roulants (tram-train, TER ou convois de fret). Le tracé de la future ligne D qui reliera Eysines aux Quinconces est arrêté et des études complémentaires sont réalisées pour préciser notamment les emplacements de stations.

La Cub investit 818,7 millions d'euros (M€) dans cette 3^e phase du tramway et bénéficie d'une aide de l'État de 79,2 M€. En 2018, le réseau de tramway de l'agglomération bordelaise

comptera 77 km de lignes et sera l'un des plus étendus d'Europe.

Pour un réseau de bus efficace et accessible

Pour améliorer l'efficacité du réseau et gagner en vitesse commerciale, cinq nouveaux couloirs de bus sont aménagés, soit un linéaire de 1,65 km pour un montant d'environ 2,15 M€.

Dédié aux personnes handicapées, le service Mobibus bénéficie d'une fréquentation stable (87 935 voyages en 2012) et d'un taux de satisfaction de 86 %, en hausse de 4 points. La Cub améliore aussi l'accessibilité des bus classiques : depuis juillet, 53 bus sont équipés de rampes pour les personnes en fauteuils roulants et 236 bus sont mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Quant aux nouveaux bus, ils peuvent accueillir deux usagers en fauteuil roulant.

À l'accessibilité, s'ajoute la sobriété énergétique : 10 bus à gabarit réduit et 30 bus à motorisation hybride diesel/électrique appartiennent au réseau. Cette motorisation permet de réduire les nuisances sonores et la production de gaz à effets de serre.

Le BatCub prêt à accoster

Quatrième maillon du réseau de transports en commun, le BatCub, bateau de La Cub, fera son apparition au printemps 2013. En attendant, l'année 2012 est notamment consacrée aux travaux d'aménagement des pontons ainsi qu'à l'acquisition par Kéolis, délégataire du service public des transports en commun de La Cub, des catamarans qui assureront le service des liaisons fluviales quotidiennes. D'une longueur de 19 m, équipés d'un moteur à propulsion hybride, ces bateaux nouvelle génération transporteront jusqu'à 45 passagers et 6 vélos et seront accessibles avec un ticket de transport classique du réseau Tbc.

Le vélo passe la vitesse supérieure

Au-delà des 2 205 624 emprunts de VCub (vélos en libre-service de La Cub) en 2012, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2011, La Cub entend développer la pratique du vélo et porter sa part modale à 15 % entre 2012 et 2020. Elle prévoit pour cela un investissement de 30 M€ sur cette même période et la réalisation d'un réseau express de 137 km à l'horizon 2017.

Qui dit vélo, dit stationnement. Ainsi, le déploiement d'arceaux supplémentaires sur l'agglomération se poursuit. Un meilleur maillage des stations VCub également ainsi que le développement de services de proximité (huit maisons du vélo prévues).

Après avoir servi de laboratoire à l'expérience nationale du « tourne à droite » et fait le test sur 10 carrefours, La Cub procède à l'installation des nouveaux panneaux de signalisation. L'ambition est d'équiper plus de 900 carrefours à feux d'ici 2014.

Autre initiative en 2012, La Cub s'engage à aider les particuliers qui achètent un vélo à assistance électrique ou un vélo pliant. Ce type de matériel ayant un prix d'achat relativement élevé, l'aide, dans la limite d'une enveloppe de 90000 €, sera modulée en fonction des revenus des ménages et pourra atteindre 25 % du prix d'acquisition d'un vélo.

Mieux se déplacer en combinant plusieurs moyens de transport

Rocade : les travaux commencent

Dans le cadre de la mise à 2 x 3 voies de la rocade ouest, les travaux d'aménagement pour améliorer le raccordement avec l'A63 entre les échangeurs 16 et 15 sont réalisés. D'un montant de 28 M€, ils sont financés à 75 % par l'État et à 25 % par La Cub. En septembre, La Cub engage une nouvelle étude pour améliorer également son fonctionnement dans la partie sud.

Grenelle des mobilités : « Pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée »

Malgré les nouvelles infrastructures et le succès du réseau Tbc qui est passé de 20 millions de voyages en 2003 à près de 120 millions en 2012, la congestion automobile reste préoccupante. Lancé les 2 et 3 décembre 2011 dans le cadre de la Coopérative métropolitaine, le Grenelle des mobilités a mobilisé, de janvier à juin, 120 « grenellistes » et une vingtaine d'experts dans le but de trouver des solutions innovantes pour mieux se déplacer.

Parmi les pistes évoquées, plusieurs intéressent la rocade comme l'aménagement des échangeurs ou la gestion dynamique de l'information. Autres projets dans les cartons : le lancement d'un bureau des temps, à l'instar de ce qui s'est fait à Rennes, avec à la clé le décalage de certains horaires d'embauche, l'incitation des parents d'élèves à utiliser des modes doux pour les trajets domicile-école... L'ensemble des réflexions servira de socle pour définir les futures politiques publiques de déplacement dans l'agglomération.

Covoiturage et Plans de déplacements d'entreprise

En 2012, six projets concernant plus de 66000 salariés ont été aidés et quatre Plans de déplacements d'entreprise (PDE) intéressant 50000 salariés vont être prochainement mis en chantier.

Le partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCI) et l'Ademe se renforce autour du Club de la mobilité, réseau d'échange des porteurs de projet des PDE. L'organisation du Challenge de la mobilité mobilise 80 entreprises et 1700 salariés.

La Cub approuve par ailleurs la signature d'une nouvelle convention de suivi et d'évolution de la plateforme de covoiturage « moijecovoiture.com » qui concerne près de 40000 salariés. Elle travaille également avec le Conseil général de la Gironde pour définir un plan de covoiturage à l'échelle du département avec notamment la création d'aires de covoiturage sur l'agglomération.

La participation de La Cub au projet de centrale de mobilité AUDACE a également permis d'accompagner la préparation d'une expérimentation d'autopartage entre particuliers à Bègles.

Bientôt six ponts entre la rive droite et la rive gauche

De Bacalan à Bastide : le nouveau pont est achevé

Plus de 17000 personnes ont visité le chantier du pont Jacques-Chaban-Delmas qui s'est achevé en fin d'année. La travée centrale de 117 m peut s'élever jusqu'à 53 m au-dessus de la Garonne. Ce nouvel ouvrage d'art permettra le passage des très hauts voiliers et paquebots venant de l'estuaire. Il contribuera aussi à mieux répartir le trafic automobile entre les deux rives de la Garonne, à soulager le pont d'Aquitaine et à rendre la circulation plus fluide sur le pont de Pierre et une partie des quais. Selon les prévisions, quelques 28000 véhicules sont attendus chaque jour et plus de 5 millions d'heures et 29 millions de km devraient être économisés chaque année grâce à ce nouveau franchissement. Avec deux couloirs de bus, quatre voies automobiles et deux passerelles piétons et vélos, cet ouvrage exceptionnel sera ouvert dès mars 2013.

Le pont en quelques chiffres

- > 433 m de longueur totale
- > 117 m de travée levante et 106 m de largeur de passe navigable
- > 60 levées par an
- > Coût global : 157 millions d'euros
- > Financements : La Cub, État, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général de la Gironde
- > Ouverture : mars 2013



De Bègles à Floirac : le pont Jean-Jacques-Bosc à l'étude

Indissociable du pont Chaban-Delmas, le futur franchissement Jean-Jacques-Bosc permettra la mise en service d'une véritable boucle de transports en commun en site propre du cœur de l'agglomération. Prévue pour 2018, la livraison de ce pont de plus de 500 m de long, entre Bègles et Floirac, accompagnera l'arrivée de la Ligne à grande vitesse (LGV) et l'achèvement du quartier Bordeaux-Euratlantique. L'analyse des offres produites par les cinq groupements d'architecture et d'ingénierie admis à concourir en novembre 2011 est en cours. Le coût total du projet est estimé à 110 M€.

Ligne à très grande vitesse

Démarrés fin 2011, les travaux de la LGV Tours-Bordeaux se poursuivent tout au long de l'année 2012. La Cub est concernée par la construction du viaduc sur la Dordogne et le raccordement de la LGV à la ligne existante sur la commune d'Ambarès-et-Lagrave. Présenté en conseil communautaire le 21 décembre 2012, ce raccordement fait l'objet d'un protocole entre Réseau Ferré de France (RFF), son concessionnaire COSEA, la commune d'Ambarès-et-Lagrave et La Cub. La contribution de La Cub au chantier de la LGV s'élève à 146 M€ sur la période 2011/2018, dont 36 M€ versés sur l'année 2012.

Lancée en 2011, une première série d'études a permis de définir les grands principes de l'extension de la gare Saint-Jean en vue d'accueillir les 19 millions de voyageurs attendus en 2020. Le côté Belcier sera doté d'un bâtiment pouvant accueillir un tiers des voyageurs, d'un parvis, de trois parcs de stationnement (pour un total de 1875 places) et de 5000 m² de commerces. La réhabilitation des souterrains et la mise aux normes des accès aux quais pour les personnes à mobilité réduite sont également prévus. Le montant des travaux est évalué à environ 125 M€.

L'aéroport poursuit sa croissance

Tout au long de l'année 2012 la réflexion sur la stratégie de développement de l'aéroport s'est poursuivie, apportant sa contribution à l'écriture du plan d'orientation stratégique adopté fin 2012. Avec 4 380 000 passagers, l'aéroport de Bordeaux Mérignac a poursuivi sa croissance en 2012 (+8,9% par rapport à 2011).



117 millions

de voyageurs sur le réseau Tbc (soit 8,4 millions de plus qu'en 2011)

2 205 624

d'emprunts de VCub (+ 9,6% par rapport à 2011)

1 395 135

véhicules enregistrés dans les 15 parcs-relais et les 3 parcs mixtes du réseau Tbc

5

pontons pour les navettes fluviales « BatCub »

2 648 km

de voirie gérés et entretenus par La Cub

650 km

d'aménagements cyclables

L'Art dans la ville

Dans sa volonté d'associer les artistes à la fabrication de l'espace urbain, La Cub a développé un important programme de commandes d'œuvres d'art contemporain, en partenariat avec le ministère de la Culture. Il s'agit de la commande publique autour du tramway. Aux 9 œuvres déjà existantes s'ajoutent deux nouveaux projets en cours de réalisation : *Les Fées* d'Antoine Dorotte à La Gardette Bassens Carbon-Blanc et *Commence alors la grande lumière du Sud-Ouest* de Pascal Convert à Gare de Bègles. La Cub étend aussi sa commande publique au grand chantier métropolitain « Réinventer le fleuve ». Les repérages et rencontres en vue d'une ambitieuse commande artistique « Garonne » ont débuté le 18 juin 2012.



NATURE ET CADRE DE VIE

L'année 2012 est marquée par de multiples initiatives en faveur de la nature et du développement durable. Réchauffement climatique, place de la nature dans la ville, préservation de la ressource en eau, assainissement, lutte contre les risques d'inondation, gestion des déchets... Plusieurs chantiers sont mis en route au premier rang desquels l'opération *55 000 hectares pour la nature*.

Agenda 21 : une reconnaissance nationale

L'Agenda 21 de La Cub est reconnu « Agenda 21 local France » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Accordée pour trois ans, cette distinction souligne la qualité de la démarche de développement durable engagée par l'agglomération.

La Cub continue par ailleurs à soutenir les 19 communes engagées dans la réalisation d'Agendas 21 via les contrats de codéveloppement. L'aide apportée est technique et financière, à hauteur de 10 000 € par commune, renouvelable deux fois.

Plan Climat : diviser par 4 les gaz à effet de serre

L'objectif principal du Plan Climat, approuvé en 2011, est de réduire les émissions de gaz à effet de serre : entre 25 % et 30 % d'ici 2020, et de 75 % à l'horizon 2050. Pour y parvenir, La Cub intervient dans quatre domaines : l'urbanisme et l'aménagement, les déplacements, la réduction des consommations énergétiques et la promotion des énergies renouvelables.

Performance énergétique et valorisation thermique

Côté équipements, des objectifs de performance énergétique quantifiables sont désormais intégrés dans les procédures de marchés publics. Une étude est entamée pour la mise en place d'un réseau de chaleur dans le quartier Saint-Jean Belcier. Alimenté par l'usine d'incinération Astria de Bègles, il desservira 800 000 m² de constructions à venir. Une autre étude est également lancée pour la ZAC Bastide-Niel.

L'éco exemplarité

En novembre, La Cub lance un appel à volontariat pour recruter 100 familles sur l'agglomération bordelaise. L'objectif ? Participer pendant un an au projet *Pionniers du climat* et réduire ainsi sa consommation énergétique et ses factures. Les familles sont accompagnées par des professionnels et à terme constitueront un réseau d'acteurs appelé à développer des comportements éco responsables autour d'eux. Équipées de tablettes numériques, elles constituent aussi une base d'observation des usages.

La Cub a également lancé un appel à projets innovants « Réhabilitation énergétique en maison individuelle ». Ce dispositif s'adresse aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation thermique dans leur logement et prévoit un soutien financier et technique aux projets retenus.

La nature réinvente la ville

55 000 hectares pour la nature

La moitié du territoire de La Cub est composée d'espaces naturels et agricoles. Cet équilibre constitue un trait marquant de l'identité de la métropole et un atout pour son développement durable, à condition de renverser la tendance actuelle à l'étalement urbain. C'est pourquoi La Cub lance en juin 2012 une consultation *55 000 hectares pour la nature*.

Pendant de la démarche *50 000 logements autour des axes de transports collectifs*, l'opération repose sur un dialogue compétitif entre cinq équipes pluridisciplinaires. L'objectif est de multiplier les projets innovants et d'utiliser les qualités de la nature pour réinventer la ville en croisant une multitude de thématiques : biodiversité, agriculture, paysage, risques naturels et technologiques.

Plusieurs domaines d'intervention sont identifiés : le cœur des villes, où il faut réapprendre à se tourner vers le paysage et redécouvrir la biodiversité ; les grands espaces agricoles et forestiers, avec l'encouragement aux productions « bio » consommées localement ; la valorisation des zones humides ou inondables en vue de favoriser une mixité d'usages ; l'affirmation de trames vertes et bleues ; l'affectation des friches et espaces en mutation à des projets nature. Le choix des équipes admises à concourir intervient en juin 2012 et les premiers projets seront sélectionnés dès 2013.

Tourisme de proximité et refuges périurbains

Nés en 2010 sous l'initiative conjointe de la Biennale Panoramas et de Bruit du frigo, les refuges périurbains prennent un nouvel élan en 2012. La Cub a souhaité donner une dimension

métropolitaine à ce projet et c'est ainsi que trois nouveaux refuges voient le jour : le *Hamac* à Gradignan, les *Guetteurs* à Bègles et la *Belle étoile* à Floirac viennent s'ajouter à l'emblématique *Nuage* de Lormont. Au-delà d'une nuit insolite dans des espaces naturels de la métropole, l'objectif est de développer gratuitement des itinérances d'agglomération afin de favoriser un tourisme de proximité. Véritable succès en 2012, le projet se poursuit sur 2013 dans le cadre de l'Été métropolitain et porte au nombre de six les refuges périurbains de l'agglomération.

L'eau, ce bien public

Au cœur de l'actualité 2012, le dossier de l'eau s'articule en plusieurs volets : la Délégation de service public (DSP) transitoire pour l'assainissement, la révision quinquennale du contrat de concession de l'eau potable, les nouvelles ressources, la station Louis-Fargue et la lutte contre les risques inondations.

L'eau, une ressource à préserver

Pour pallier un déficit de production d'eau potable (15 à 20000 m³/jour), préserver les nappes profondes et passer le cap de l'habituel pic de consommation de juin, La Cub exploite un nouveau forage, d'une capacité de 500 m³/ha, dans le champ captant de Cap de Bosc à Saint-Médard-en-Jalles.

La Cub a également piloté différentes expertises pour continuer à produire une eau potable de qualité, tout en économisant les nappes trop sollicitées. Elle émet un avis favorable au projet de révision du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) « nappes profondes » et propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage du projet de nouvelles ressources « Oligocène Sainte-Hélène – Saumos ». La capacité de ce champ captant, qui devrait être opérationnel à l'horizon 2018 / 2019, est estimée à 10 millions de m³ par an.

Une période transitoire pour préparer le passage en régie

La Cub a voté en juillet 2011 le retour en gestion directe du service de l'assainissement à l'horizon 2019. Cette reprise en main de l'évacuation et du traitement des eaux usées mettra un point final à une gestion déléguée de près de 25 ans. En attendant le passage en régie, une Délégation de service public (DSP) transitoire permettra d'assurer la continuité du service, tout en laissant le temps à La Cub de se préparer techniquement et humainement à ce retour en régie. Lyonnaise des Eaux remporte le marché pour cette délégation de transition. Ce nouveau contrat permet de mettre en place un mode de gouvernance associant les usagers et les associations à la gestion de la nouvelle société dédiée. Spécialement créée pour gérer le service de l'assainissement collectif de La Cub, elle se nomme

Société de gestion de l'assainissement de La Cub (SGAC). Sur le volet financier, le nouveau contrat aboutit à une baisse de 33% de la redevance assainissement eaux usées (0,469 € HT/m³ au 1^{er} janvier 2013 contre 0,7015 au 1^{er} juillet 2012).

Concernant la gestion de l'eau potable, la révision quinquennale en 2012 du contrat de concession qui lie La Cub à Lyonnaise des Eaux, a permis notamment de faire évoluer la structure tarifaire avec un double objectif social et environnemental. Elle a également servi à mieux encadrer la marge du délégataire, à renforcer les mesures liées aux économies d'eau, à permettre à La Cub d'investir pour mettre en œuvre un projet de nouvelles ressources en eau et à mieux préciser les conditions de sortie du contrat prévue en 2021.

Louis-Fargue : une station exemplaire

Démarré en 2009, le chantier de reconstruction – extension de la station d'épuration Louis-Fargue, dans le quartier des Bassins à flot à Bordeaux, touche à sa fin. Le coût : 100 millions d'euros dont 19,2 M€ de subvention de l'Agence de l'eau. Capable de traiter les eaux usées de 440000 habitants avec « zéro odeur », la station intègre de nombreux dispositifs innovants, notamment en matière de protection des milieux aquatiques environnants. La station traitera aussi les eaux de pluie (chargées de poussières, débris et hydrocarbures) que des vannes mobiles, installées par La Cub, dirigeront via des collecteurs et des bassins existants.

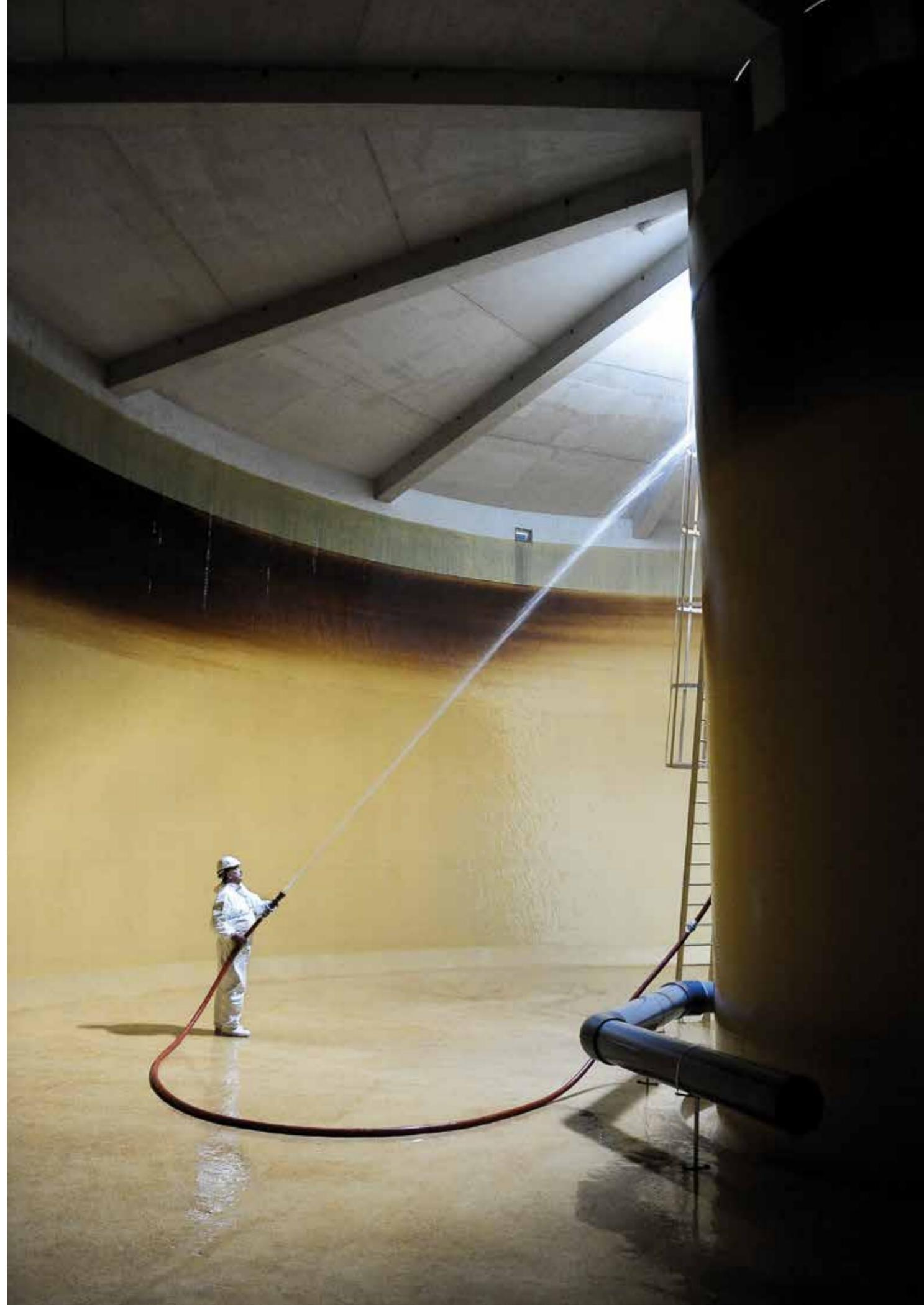
Inondations

Précurseur en matière de lutte contre les inondations pluviales et dotée d'un Plan de prévention des risques d'inondation fluvio-maritimes (PPRI), La Cub va plus loin et s'engage dans une réflexion globale aux côtés du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), des Conseils généraux de Gironde et de Charente Maritime et de l'État. Un premier dossier appelé « Papi* d'intention » est labellisé le 12 juillet 2012.

En parallèle, des études hydrauliques urbaines sont engagées pour appréhender le risque d'inondation dans les projets urbains et une mission d'études est organisée aux Pays-Bas pour pousser la réflexion sur les aménagements en zone inondable : innovations architecturales, aménagement des espaces publics, intégration de l'eau dans les projets...

Par ailleurs La Cub se porte candidate à l'acquisition d'une zone humide de 86 hectares dans le parc des Jalles à Parempuyre. Cet espace naturel remarquable, actuellement cultivé en maïs, fera notamment l'objet d'une restauration écologique. Deux parcelles seront louées à des éleveurs bovins, la troisième sera ouverte au public.

* Programme d'actions de prévention des inondations



Déchets : toujours moins

La production moyenne de déchets dans La Cub est déjà en dessous des objectifs du Grenelle (332 kg/an/habitant en 2012 pour une production moyenne nationale demandée de 363 kg/an/habitant en 2015). La Cub entend cependant se conformer au principe de réduction de 7 % par habitant, soit une production moyenne de 327 kg/an/habitant en 2015. Elle entend aussi intensifier ses efforts en matière de recyclage pour atteindre, dès 2015, un taux de 45 % et s'engage ainsi dans l'élaboration d'un ambitieux Plan déchets sur cinq ans.

Un « Plan déchets 2012-2016 »

Le « Plan déchets 2012-2016 » vise à réduire la production de déchets, à développer le recyclage et à diminuer le tonnage de déchets stockés et incinérés. Parmi les pistes d'action à l'étude : la fréquence hebdomadaire de collecte, le choix des modes de collecte dans les nouveaux quartiers et dans l'hyper centre, le développement des centres de recyclage, le développement d'un plan santé...

Le premier volet du Plan déchets porte sur un Programme local de prévention des déchets (PLPD). Mis en place en partenariat avec l'Ademe, il décline une trentaine d'actions sur cinq ans pour un coût total estimé à 6 M€. C'est dans ce cadre que sont réalisés une enquête téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 500 habitants, une consultation des principaux acteurs associatifs investis dans ce domaine, ainsi qu'un forum citoyen en mars. Une première opération de distribution de

composteurs individuels a également été mise en place avec 4074 composteurs distribués gratuitement au 31 décembre 2012.

Recyclage et recyclerie

Deux centres de recyclage ont été inaugurés en 2012 : le centre d'Eysines-Mermeoz, doté de neuf quais et le centre de recyclage de Beutre à Pessac qui a été transféré sur l'emprise de l'ancienne décharge, chemin de la Princesse, dans le cadre du réaménagement de la forêt du Bourgaillh. Ouvert le 29 octobre 2012 et d'une capacité de 11 quais, il est équipé de panneaux photovoltaïques permettant la revente d'électricité.

En septembre 2012, La Cub met un local de 1200 m² à disposition de l'association Atelier d'Eco Solidaire. Cette structure, qui récupère et valorise les « encombrants » en leur donnant une seconde vie, a également une vocation pédagogique et d'insertion sociale.



15,2 M€

de crédits Environnement dans le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2012/2 016

+ 2,69 %

d'abonnés au service public de l'eau potable, mais -1 % d'eau consommée (40,3 Mm³)

85 %

des 60 995 branchements en plomb de La Cub renouvelés depuis 2006 (objectif : 100 % en 2013)

2 704 ha

de sites Natura 2000 dont l'animation est confiée à La Cub

4 074

composteurs distribués gratuitement

10 315

prises de vues aériennes (orthophotographie) pour une cartographie précise du territoire

Les Juniors du développement durable philosophe

Plus de 11 000 écoliers de La Cub ont participé, au cours de l'année scolaire 2011-2012, aux actions pédagogiques labellisées « Juniors du développement durable », un dispositif unique en France. S'appuyant sur une trentaine d'associations spécialisées, La Cub investit environ 500 000 € par an dans la mise en œuvre de ce programme dont l'une des nouveautés était le cycle de formation « Philosophie et développement durable ».

Été métropolitain et portail des médiathèques

Suite à la prise de compétence « Soutien et promotion de la programmation culturelle des territoires de la métropole », La Cub organise la première édition de l'Été métropolitain qui s'est déroulée de juin à septembre sur 20 communes de La Cub. Concerts, spectacles et expositions font ainsi la part belle à la nature, au lien social et à la solidarité, et s'inscrivent dans l'espace public ou différents lieux insolites. Cette première édition réunit près de 144 300 spectateurs. En parallèle l'étude du projet de portail des médiathèques s'achève en septembre 2012. L'objectif est de réunir sur un seul et même site Internet les informations pratiques de toutes les médiathèques et bibliothèques de l'agglomération bordelaise.



GOVERNANCE

Pour accompagner la mise en œuvre des grands projets métropolitains tout en renforçant la qualité du service public rendu aux habitants, La Cub s'appuie sur une mosaïque de métiers et savoir-faire. En parallèle, elle continue de développer une gouvernance participative basée sur un mode de faire collaboratif associant habitants, experts, associations et communes.



Des équipes réorganisées et plus que jamais mobilisées

Adoptée en 2010, la mise en place de la nouvelle organisation des services communautaires s'achève en 2012 : quatre pôles stratégiques (Proximité, Développement durable et rayonnement métropolitain, Mobilité, Dynamiques urbaines) et deux pôles fonctionnels (Finances et Administration générale). Sur le terrain, quatre directions territoriales jouent le rôle d'interlocuteur privilégié des communes et des habitants, notamment sur les questions d'urbanisme et de voirie.

La construction du pont Jacques-Chaban-Delmas en 2012 est un bel exemple de mobilisation des équipes de La Cub. Ingénieurs, techniciens, architectes, juristes, topographes, spécialistes du montage et du suivi des marchés publics, financiers et comptables... Ils sont plus d'une centaine à avoir travaillé, des premières réflexions à l'inauguration, pour réaliser ce qui est aujourd'hui le plus grand pont levant d'Europe.

À noter également en 2012, la mise en place d'une expérimentation de conciergerie solidaire à la direction territoriale sud.

Par ailleurs, en 2012, 1 658 agents sur 2 833 bénéficient d'une formation et une école interne est en cours de création. Côté recrutement, 100 postes permanents sont pourvus par mobilité interne et 145 par recrutement externe (130 fonctionnaires et 15 contractuels).

Sécuriser et optimiser la commande publique

Les ponts Jacques-Chaban-Delmas et Jean-Jacques-Bosc, 55 000 hectares pour la nature, l'extension du crématorium de Mérignac, l'installation d'une chaudière bois-gaz à Lormont, la réduction des zones blanches (non desservies en haut débit)... Tous ces projets font l'objet de procédures d'appels d'offre. En 2012, 1 167 marchés publics sont notifiés, 56 marchés intègrent des clauses sociales. Par ailleurs, le recours à la négociation se développe : 66 % des marchés négociables l'ont été pour un gain financier dépassant 20 M€, soit 7 % du volume d'achat de La Cub.

Égalité femmes-hommes : La Cub montre l'exemple

La Cub lance une enquête interne sur les parcours professionnels des hommes et des femmes, les freins et objectifs aux égalités, notamment salariales... L'ambition est à la hauteur du défi à relever : 33 % de femmes occupent un poste de directeur général adjoint et 35,7 % un poste de directeur. Quant au Conseil de Communauté, il compte 26,6 % de femmes

(20 % pour le Bureau). Cet enjeu se déploiera progressivement en direction des différentes politiques publiques conduites par La Cub. Le Conseil de développement durable (C2D) s'est ainsi auto-saisi en 2012 de la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la fabrication de la ville (déplacements, urbanisme, espaces publics...).

De nouvelles compétences en action

Élargissement des compétences et du territoire

Depuis le 30 mars 2012, La Cub compte officiellement 17 compétences. Aux 12 compétences d'origine (développement économique, urbanisme, habitat, environnement et déchets, eau et assainissement, transports urbains, voirie-signalisation, stationnement, marché d'intérêt national, parcs-cimetières) se sont ajoutés l'aménagement numérique du territoire, les aires de grand passage, les réseaux de chaleur et de froid, le soutien et la promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole et l'archéologie préventive. Cette dernière sera opérationnelle début 2013, après obtention de son agrément par le ministère de la Culture.

D'autres prises de compétences sont également à l'étude, dans le domaine de la nature, de la propreté, du sport, du tourisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des parcs de stationnement. Une réflexion est également en cours pour intégrer la « politique de la ville ».

Par ailleurs, pour la première fois depuis sa création en 1968, La Cub vote l'intégration d'une nouvelle commune à l'horizon de l'été 2013. Martignas-sur-Jalle sera prochainement la 28^e commune de La Cub.

Cub-Communes : 1 074 opérations en coproduction

Les contrats de codéveloppement intéressent le quotidien des habitants et concernent à 80 % les métiers de La Cub (aménagement de voirie et réseaux divers, développement urbain et économique...). De nouveaux sujets montent en puissance comme l'aménagement numérique du territoire, le développement des commerces de proximité, la mise en valeur du patrimoine naturel... Au total 1 074 actions répertoriées pour la période 2012-2014 impliquent une « coproduction » Cub – communes, contre 600 pour la première génération de contrats.

La co-construction de la métropole

De la Fabrique à la Coopérative métropolitaine

Destinée à mettre en œuvre les 12 chantiers prioritaires du Projet métropolitain, la Coopérative métropolitaine traduit la volonté de La Cub de développer le recours à l'intelligence collective et d'impliquer les citoyens et acteurs locaux dans ses différents projets. Sa création, en décembre 2011, fait suite à l'adoption du Projet métropolitain, lui-même issu d'une importante démarche prospective et participative à laquelle près de 15 000 personnes ont collaboré. Passé le temps de la réflexion, sous le nom de « Fabrique métropolitaine », la Coopérative métropolitaine amorce le passage à l'action. 900 personnes (élus, chefs d'entreprises, responsables culturels, associatifs, universitaires, consulaires, étudiants, citoyens de la métropole bordelaise...) se sont rassemblés pour la 2^e semaine de la Coopérative métropolitaine, du 16 au 19 octobre 2012.

C2D : « Osez participer ! »

Plus de 800 personnes ont participé, les 15 et 16 novembre, à la première édition des Assises de la participation, « Osez participer ! ». Organisées par le Conseil de développement durable (C2D) de La Cub, ces assises ont été le lieu d'une réflexion approfondie sur la démocratie et la participation. Elles ont été construites en partenariat avec la variété des acteurs intervenant sur le champ de la participation : les institutions, les communes, les opérateurs mais aussi les instances de participation ou les associations ou acteurs privés engagés sur ces questions. Le C2D est une instance de débat, constituée de citoyens, qui formule des propositions à La Cub. Depuis l'automne 2011, La Cub a confié au C2D un rôle nouveau et inédit de garant de la participation. Cette mission a été expérimentée notamment dans le cadre de la concertation sur le mode de gestion des transports. Elle s'inscrit également dans la continuité de l'attention accordée par le C2D à donner la parole à la société civile, y compris à ceux qui ne la prennent généralement pas. C'est ainsi que les étudiants d'Erasmus ont été invités à donner leur point de vue sur la mobilité.

Force de proposition, le C2D entend aussi apporter un regard neuf, parfois décalé, et complémentaire à celui des élus et des techniciens. Il organise des « cafés de la controverse » pour remettre au débat des thématiques a priori consensuelles. En 2012, les Cafés ont porté tout à tour sur le rapport au vote ou encore l'école. Dans un souci de rendre le savoir et les idées accessibles, le site Internet www.lacub.fr/c2d met à disposition toutes les productions (vidéos, conférences, écrits...). Et depuis 2012, le C2D participe à la création de la chaire universitaire Gilles Deleuze autour des thématiques « Métropole-Nature-Démocratie ».

Open data : les données publiques en libre-service

La Cub dispose d'un grand nombre de données publiques susceptibles d'intéresser de nombreux utilisateurs : transports, déplacements, eau, assainissement, habitat, environnement, etc. Les données les plus téléchargées sont : les emplacements et disponibilités des stations VCub et des parcs relais, les cartes de références, les offres de services de Tbc et le Plan local d'urbanisme.

Elle s'est donc engagée depuis 2010 à ouvrir ses informations à un large public. Disponibles gratuitement sur le portail data.lacub.fr, ces données publiques permettent aux citoyens, associations, entreprises, chercheurs... de les réutiliser pour créer des services numériques innovants (applications mobiles, portails internet...). Le site enregistre 20 000 visiteurs uniques ce qui représente 224 000 téléchargements et 407 000 appels directs des données de La Cub. Après une phase d'expérimentation en 2011, La Cub confirme son engagement en inscrivant l'accès à ses données dans la durée à travers un portail dédié et s'engage vers une nouvelle phase de libération des données et d'animation de la démarche en 2013.

Services mobiles sans contact

Certains services issus de « l'open data » sont spécialement adaptés aux services mobiles sans contact. Plusieurs applications, comme Parking direct ou le prochain Next Tram Bordeaux (pour connaître la station de tramway la plus proche et les horaires des trois prochains passages) combinent les data de La Cub et la fonction GPS des mobiles.

157 413
tonnes d'ordures
ménagères collectées

2 371
interventions des
équipes d'astreinte
(+26 % par rapport
à 2011)

1 167
marchés publics
notifiés

230 004
repas servis dans
les deux restaurants
communautaires
(+10,80 % par rapport
à 2011)

8,34 %
de travailleurs
handicapés, le seuil est
fixé à 6 %.

2 833
agents communautaires

Compte administratif 2012

Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de La Cub en 2012.

À retenir :

- En 2012, le volume des dépenses s'élève à **1 247 079 223,43 €** en mouvements réels. Il reste inférieur aux recettes de l'année qui s'élèvent à **1 631 860 955,23 €** en mouvements réels.
- **994,73 millions d'euros (M€)** de recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats de l'exercice 2011, dont **76,3 M€** de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
- **435,74 M€** de dépenses d'investissement dont 62,46 M€ pour la Politique de la ville, les réserves foncières, l'Aménagement urbain et l'habitat, 130,35 M€ dans le domaine de la Voirie, 140,47 M€ de dépenses de Transports et 7,29 M€ pour le Développement économique.
- **652,02 M€** de dépenses de fonctionnement, hors résultats antérieurs, dont 119,68 M€ de dépenses de personnel (165,8 €/habitant)

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte administratif de l'année 2012 sur le CD ou le site lacub.fr



Conception



Bureau d'Intervention
Graphique de la direction
de la Communication
de la Communauté urbaine
de Bordeaux

Direction artistique

Franck Tallon

Conception graphique

Franck Tallon
Pauline Mirac
Nicolas Etienne
Clément Fédou

Rédaction

Anne-Marie Maisonneuve
et direction de la Communication
de la Communauté urbaine de Bordeaux

Cartographie

La Cub

Crédits photographiques

Sabine Delcour, Maitexu Etcheverria, Christophe Goussard,
Anne Leroy, Arthur Péquin, Anthony Rojo

Illustrations

Alfred, François Ayroles

Impression

Korus Édition

tiré à 3 000 exemplaires
août 2013